

# GUIDE PRATIQUE DES ASSOCIATIONS ETUDIANTES DE SOLIDARITE INTERNATIONALE

\_Toc111048191

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>I. Création &amp; fonctionnement d'une association</b>	<b>3</b>
<b>A. Création</b>	<b>3</b>
1. Le projet associatif	3
2. Méthode générale de création d'une association	3
3. La rédaction des statuts	4
4. Les formalités administratives	6
5. Les formalités bancaires	6
6. Le recrutement des membres	7
<b>B. Fonctionnement</b>	<b>7</b>
1. Réunions et communication au sein de l'association	7
2. La trésorerie	8
3. Le budget	11
4. Les dossiers de présentation	16
<b>II. Communication &amp; partenariats</b>	<b>17</b>
<b>A. Communication</b>	<b>17</b>
1. Les moyens de communication	17
2. Où et comment se faire connaître ?	19
<b>B. Partenariats</b>	<b>20</b>
1. L'école primaire Paul Doumer de Bordeaux	20
2. Les organismes qui nous ont aidé dans nos démarches	21
3. Les organismes qui nous ont financé	21
4. Les organismes qui nous ont offert des avantages en nature	22
<b>III. Financement</b>	<b>22</b>
<b>A. Actions de récolte de fonds</b>	<b>22</b>
1. Stands de nourriture et boissons	23
2. Vente de produits de l'artisanat africain	24
3. Vente de calendriers	24
4. Opération paquets cadeaux avec la Fnac Eveil & Jeux	25
5. Organisation de repas africains	26
6. Vente de T-shirts	26
7. Organisation de concerts caritatifs	27
<b>B. Bourses &amp; subventions</b>	<b>28</b>
1. Jeunesse et Solidarité Internationale (Ministère des Affaires Etrangères)	28
2. Envie d'Agir / Défi Jeunes (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)	29
3. Subvention Culture – Actions (CROUS)	29
4. Subvention Initiatives Jeunes (Conseil Régional d'Aquitaine)	29
5. Subvention Sciences Po Bordeaux	29
<b>C. Mécénat &amp; concours</b>	<b>30</b>
1. Rotary Club	30
2. Lions Club	31
3. Bnp Paribas	31
4. Coup de Pouce Projets Jeunes – Crédit Mutuel	31
5. Prix de l'Initiative – Crédit Agricole d'Aquitaine	32
6. Trophées de l'Etudiant (avec la Caisse d'Epargne)	33
7. Concours Initiatives Grandes Ecoles pour le Développement durable – Fondation BMW	33
8. 4 <sup>ème</sup> Grand Prix des Assocés – Kraft Foods	33
9. Trophées du Routard	34
<b>D. Dons</b>	<b>34</b>
1. Les raisons de notre capacité à susciter les dons	34
2. Le détail des dons reçus par Déka-Ewé	34

<b>IV. Réflexions sur la solidarité internationale</b>	<b>35</b>
<b>A. Petit lexique préliminaire</b>	<b>35</b>
Education au développement	35
<b>B. Ancrer son projet dans la solidarité internationale</b>	<b>35</b>
1. Répondre à un besoin et à une demande	35
2. Organiser un partenariat poussé entre les deux pays	36
3. Assurer la pérennité du projet	37
3. Est-il éthique d'envoyer un container ?	37
4. Coordonner les actions de solidarité internationale	39
<b>C. Organiser un chantier de solidarité internationale</b>	<b>39</b>
1. Pourquoi un chantier de solidarité internationale ?	39
2. Organisation pratique et réalisation concrète du chantier	40
<b>Conclusion</b>	<b>43</b>

## INTRODUCTION

Le 15 avril 2004, trois étudiants bordelais créent Déka-Ewé, association loi 1901 dont le but est de contribuer à améliorer les conditions éducatives du village de Bolou-Agbadomé au Togo. L'objectif premier de l'association est la construction d'une école en dur (six salles de classes, un bureau, un magasin et six latrines) et l'équipement de celle-ci en mobilier et matériel pédagogique. A l'origine de ce projet, il y a un voyage, une rencontre, qu'on vécus deux des membres fondateurs de l'association durant l'été 2003, à l'occasion d'un chantier jeunesse à Bolou Agbadomé. C'est à la suite d'un mois passé dans le village et d'une discussion avec le chef et les instituteurs qu'ils se sont engagés aux côtés de ces derniers pour mettre en place ce projet de construction d'école.

Deux ans plus tard, un peu plus d'un an après la création de l'association, le chemin parcouru est plutôt conséquent : l'association compte maintenant dix membres actifs et motivés ; douze jeunes togolais ont créé Déka-Ewé Togo, structure jumelle de Déka-Ewé au Togo ; 25 000 € de fonds ont été récoltés ; la construction de l'école a démarré depuis un mois.

Déka-Ewé est maintenant à une époque charnière de son existence : le premier volet de la construction de l'école est presque terminé, le bureau et les membres de l'association sont en renouvellement partiel, il faut commencer à préparer la deuxième étape du projet. C'est pourquoi il nous a semblé intéressant de réaliser un premier bilan de notre action, aussi bien au niveau du fonctionnement de l'association, que de ceux de la recherche de financement ou de l'organisation du chantier. Nous avons appris beaucoup en un an, et nous espérons par le présent guide faire profiter de notre expérience à la fois nos successeurs et les autres étudiants qui mènent ou souhaitent mener des projets de solidarité internationale.

Nous n'avons pas la prétention d'être absolument exhaustifs, ni d'être détenteurs de solutions toutes prêtes aux nombreux problèmes que posent les projets de solidarité internationale. Nous avons simplement essayé, à partir de notre propre expérience, de donner quelques pistes utiles aux associations étudiantes de solidarité internationale.

# **I. CREATION & FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION**

## **A. CREATION**

### **1. Le projet associatif**

Avant toute chose, il faut se poser la question suivante : ce projet nécessite-t-il la création d'une nouvelle structure pour être mené à bien ?

En effet, l'un des écueils actuels des associations de solidarité internationale, c'est qu'elles fleurissent un peu partout : il existe actuellement une foule de micro projets gérés par des micro associations, qui n'ont pas de contact entre elles, qui ne sont donc pas coordonnées, encore moins fédérées.

Certes, l'intérêt des petites structures est que leur objet est relativement limité : elles n'ont pas beaucoup de moyen et ne prétendent pas changer la face du monde, mais comme elles se concentrent sur un projet, un territoire, comme elles entretiennent souvent des liens privilégiés avec la population locale, leurs actions sont ciblées mais souvent efficaces.

Néanmoins, il vaut quand même mieux bien se renseigner sur la présence éventuelle de structures déjà existantes sur le territoire sur lequel on prétend agir. Cela permet :

- de ne pas se concurrencer
- d'éventuellement travailler ensemble au sein d'une même structure, plutôt que de créer deux structures ayant le même objet
- de faire travailler plusieurs structures ensemble, même si leurs objets sensiblement différents ont justifié la création d'une nouvelle structure.

Et surtout, si votre but est uniquement d'œuvrer pour une œuvre de solidarité internationale quelle qu'elle soit, ne créez pas une association à partir de rien : mieux vaut dans ce cas-là reprendre une association qui existe déjà. En bref, la création d'une nouvelle structure associative n'est justifiée que lorsqu'un nouveau projet voit le jour dans un territoire donné et avec des personnes données qui ne sont pas interchangeables.

### **2. Méthode générale de création d'une association**

La chronologie proposée est simplement indicative.

- 1 - Partir d'une idée, d'un projet. Bien le cerner et le définir et prévoir le mode d'organisation de l'association.
- 2 - Rédiger des statuts, les proposer aux personnes intéressées, les discuter, les amender.
- 3 - Organiser une assemblée générale constitutive avec toutes les personnes qui décident de s'engager dans le projet. Au cours de cette assemblée générale, discuter et approuver les statuts, puis procéder, s'il y a lieu, aux élections prévues par les statuts.
- 4 - Rédiger un compte rendu de cette assemblée générale constitutive, précisant les personnes élues et leurs responsabilités.
- 5 - Déposer les statuts et le compte rendu à la préfecture, ainsi que le formulaire de déclaration, rempli et signé.
- 6 - Ouvrir un registre spécial comportant des feuillets blancs numérotés, paraphés et reliés de façon indissociable dans lequel doivent figurer tous les changements concernant les statuts et les administrateurs (déclarations à la préfecture et récépissé). Ce registre est différent de celui dans lequel sont consignés les compte rendus d'assemblée générale et de conseil d'administration. Ce dernier n'est pas obligatoire mais conseillé.
- 7 - Attendre la parution au Journal Officiel pour que l'association existe et puisse agir pleinement.

### **3. La rédaction des statuts**

Avant d'en rédiger, les fondateurs de l'association doivent se réunir pour définir très précisément ensemble les bases de leur projet et être certain de bien partager le même objectif, dans le même cadre de développement.

A ce stade, ils devraient se faire conseiller par des « vieux briscards » du milieu associatif, ou bien par des « hommes de l'Art », conseils juridique, experts comptables, avocats, etc. Les frais, bien sûr, ne seront pas les mêmes...

Des statuts, dépend tout l'avenir de l'association. Avec des statuts bâclés ou mal rédigés... c'est un lourd handicap qu'il faudra un jour rattraper, soit en gestion interne, soit en face d'administrations qui n'agiront qu'en fonction des textes déposés en préfecture.

Pour définir les statuts, la liberté est totale. C'est l'esprit de la loi de 1901.

Une idée force : imaginez l'association dans un ou deux ans, faites apparaître toutes les potentialités qui auront pu s'exprimer dans ce laps de temps, mais aussi toutes les difficultés qui auront pu survenir. Car dans la vie d'une association, en cas de " pépin ", tout le monde se rue sur les statuts comme des naufragés à un radeau de sauvetage pour y trouver la solution aux problèmes. Et c'est là qu'on regrette " de na pas y avoir pensé avant " .

#### **a. Le nom de l'association**

Il comprend souvent les termes association, club, amicale, cercle, qui dénotent immédiatement l'aspect social de l'activité. A éviter, les termes fondations, ou mutuelle, dont l'usage est très codifié et réservé.

Ce nom doit être choisi pour « bien sonner aux oreilles », c'est l'aspect marketing, mais aussi pour être la propriété de ses créateurs. Posséder le nom de marque, c'est dissuader des « vizirs » de fomenter des mini-révolutions de palais. A vérifier si ce nom de marque est libre. Soit à l'INPI, soit par minitel. Puis le déposer à l'INPI, selon trois classes qui comprendront « éducation et divertissement », et « communication ».

#### **b. L'objet**

Ce libellé doit être à la fois très large dans sa portée et rigoureux dans ses termes. Là encore, imaginez tout ce que vous pourrez faire dans deux ans, et joignez le dans l'objet de l'association.

Exemple : vous désirez créer un club de saut à l'élastique. Prévoyez déjà d'inclure dans les statuts la possibilité de faire des conférences, de tourner des films, de les vendre, d'avoir un site Internet, d'héberger des visiteurs, d'organiser des concours, de proposer des voyages...

Cela ne prend que quelques lignes de plus dans les statuts, mais cela vous protégera : les plus grands reproches que l'on fait à une association et à ses dirigeants (par les impôts, le service des fraudes, etc.) sont d'avoir une activité qui ne correspond pas aux statuts. Ceci est fondamental.

Dans cet objet, dont nous avons souligné le sérieux et l'importance, n'oubliez surtout pas de mentionner et de préciser tous les aspects commerciaux, ainsi que tous les moyens que vous vous donnez pour réaliser votre but. Cela vous permettra de vous situer sereinement par rapport au cadre fiscal qui prévaut pour les associations.

#### **c. Le siège**

On peut se contenter de mettre la ville d'exercice de l'association, ce qui sera pratique en cas de changement d'adresse. Plus précisément et pour des raisons pratiques, le siège est le plus souvent établi au domicile d'un des membres fondateurs (bien vérifier que le règlement de co-propriété ne lui soit pas opposable).

#### **d. La durée**

Elle peut être limitée à un temps donné (exemple: pour réaliser un raid moto en Bretagne...) ou illimitée. Là encore, il vaut mieux " voir grand " et ne pas se retrouver piégés par des statuts étriés dans le temps.

#### **e. Les membres**

Il y a plusieurs catégories de membres, qu'on a toujours intérêt à prévoir (fondateurs, d'honneur, bienfaiteurs), même si votre projet n'y aura pas recours.

## **f. L'admission**

Les modalités d'admission sont très importantes. Car plus l'admission est " poussée ", quitte à devenir un élément moteur du fonctionnement, plus le nombre de membres sera important et plus l'association sera difficile à gérer. A l'inverse, deux entrepreneurs qui veulent " avoir la paix " dans leur projet, choisiront des statuts de type fermé où l'admission de nouveaux membres est très bien contrôlée.

## **g. Les ressources de l'association**

Là encore, voyez large, même si vous ne pensez pas avoir à compter sur des dons, des cotisations ou des subventions, mentionnez ces ressources possibles... on ne sait jamais...

## **h. Règlement intérieur**

Mentionnez dans vos statuts qu'un règlement intérieur pourra être établi, soit en Assemblée générale, soit par l'Assemblée constitutive. Il est déconseillé de le détailler dans les statuts, car en cas de modifications de ce règlement, il faudrait également modifier les statuts. Simplement prévoir que ce règlement sera établi.

## **i. Les radiations**

Ne pas oublier cet article, vous permettant de vous séparer d'un membre qui irait à l'encontre de la ligne de conduite que c'est donné votre association. La qualité de membre se perd, par décès, par démission, pour non-paiement de la cotisation, ou encore pour motif grave.

## **j. La dissolution**

En cas de dissolution de l'association, les fondateurs, ou le bureau, ne peuvent en aucun cas se partager l'actif de l'association, cet article prévoit donc de nommer un ou plusieurs liquidateurs ainsi que de l'attribution de l'actif qui en général doit se faire au profit d'associations déclarées elles aussi, ayant un objet similaire ou voisin du votre.

Selon les associations, cette première assemblée pourra être un grand événement où les membres fondateurs, comme les premiers membres actifs ou bénévoles sont réunis pour approuver les statuts, le règlement intérieur, et élire le Conseil d'Administration, ou bien un simple échange de signatures entre deux membres du bureau... qui n'ont pas ressenti le besoin d'ouvrir l'association à d'autres membres (cas de petites associations commerciales). Rappelons que pour créer une association, il suffit d'être deux : un(e) Président(e) et un(e) trésorier(e).

## **4. Les formalités administratives**

### **a. La déclaration à la préfecture**

Il s'agit là d'une petite épreuve, car les statuts y seront minutieusement examinés, pour y déceler d'éventuelles irrégularités, dans l'objet par exemple (une association dont le but unique serait d'organiser des voyages, entre dans le cadre des activités réglementées et sera refusée).

Les statuts sont à déposer à la préfecture (si le siège de l'association se trouve dans un arrondissement du chef-lieu) ou à la sous-préfecture, avec une déclaration qui indique le nom de l'association, son sujet, son siège, les coordonnées des membres du Bureau, leur nationalité etc. ainsi qu'une demande d'insertion au Journal Officiel

La préfecture ou la sous-préfecture vous fait parvenir un récépissé de cette déclaration, daté et signé par le Préfet (ou le Sous-préfet). C'est le point de départ, il reste ensuite un mois pour faire la publication de déclaration au Journal Officiel.

### **b. La publication de déclaration au Journal Officiel**

Lors de la déclaration en Préfecture, on vous aura remis un bordereau de publication au Journal Officiel, que vous remplissez et que vous laissez à l'employé préfectoral.

Dans le mois qui suit, vous recevrez au siège de l'association un exemplaire du JO ou vous figurerez... avec une facture de 38,29 €. Dès lors, vous pouvez donner rendez-vous à votre banquier favori... il prendra en compte votre association. Votre association est rendue publique et acquiert ainsi toute sa capacité juridique.

## **5. Les formalités bancaires**

### **a. Le choix d'une banque**

#### **La proximité**

Inutile de préciser que le trésorier aura très souvent à se rendre à la banque... mieux vaut donc choisir une agence à proximité du lieu d'étude ou de résidence. De même, il faut faire attention aux banques régionales pour lesquelles il est très difficile de déposer un chèque si on ne se trouve pas dans la région en question (ce qui n'est pas très pratique lorsqu'on passe son été chez ses parents et qu'on doit continuer à gérer la trésorerie de l'association, par exemple...).

#### **Les relations de la banque avec le pays où se situe l'action**

Si la banque choisie a une filiale dans le pays pour lequel vous agissez, cela peut être pratique dans certaines situations.

#### **Banque commerciale ou banque mutualiste ?**

Ces deux types de banques ont un fonctionnement quelque peu différent, et on toutes deux des avantages. A vous de voir quel type vous convient le mieux :

- **les banques « commerciales »** (en gros, Bnp Paribas, Crédit Lyonnais, Société Générale) : elles ont souvent des partenariats avec les écoles et les universités, et peuvent faire beaucoup pour les associations étudiantes. Subvention, mise à disposition d'un service de reprographie, primes à l'ouverture de comptes, distribution de petits cadeaux style T-shirts, stylos, sont autant d'avantages à ne pas négliger. Attention cependant, ce genre d'avantages sont parfois plus réservés aux associations sportives et autres bureaux des élèves qu'aux associations de solidarité internationale. Mais bon, Déka-Ewé a tout de même obtenu 100 € de la Bnp et l'impression gratuite de 600 affiches et 2000 flyers pour promouvoir un concert.
- **Les banques mutualistes** (par exemple, le Crédit Mutuel) : elles sont moins adaptées aux étudiants (quoique...), mais mettent l'accent sur les associations. Comme ce sont des organismes coopératifs, elles sont en effet plus enclines à faciliter la vie aux associations, avec des taux d'épargne intéressants, des facilités de gestion de trésorerie comme une carte de retrait gratuite, et même parfois la mise à disposition de formules toutes prêtes visant à aider les associations à récolter des fonds (on pense par exemple aux « tombolas prêtes à l'emploi » du Crédit Mutuel).

## **b. Les formalités**

Une fois que vous avez choisi la banque, reste à accomplir les formalités d'ouverture de compte. Si vous avez des fonds relativement importants à récolter, il sera plus simple d'ouvrir directement deux comptes bancaires :

- un compte chèque, pour toutes les opérations courantes ;
- un compte épargne, qui permet de placer l'argent tout en le laissant disponible (le taux d'intérêt tourne souvent autour de 2%).

Pour ouvrir le(s) compte(s), il faut en général fournir les pièces suivantes :

- la copie des statuts certifiés conformes par le Président (qui les a paraphés) ;
- un exemplaire de la déclaration de création de l'association au journal officiel ;
- un procès verbal signé par le Président, demandant l'ouverture du / des compte(s) ;
- une copie des pièces d'identité de tous les mandataires du / des compte(s) (ceux qui « auront la signature », comme on dit, et qui seuls auront le droit d'émettre des chèques, de faire des virements, de déposer des sous).

## **6. Le recrutement des membres**

Souvent, au démarrage d'un projet, il n'y a que quelques personnes qui cherchent à s'entourer d'autres volontaires. Mais il n'est pas évident de recruter des membres qui adhèrent réellement à l'esprit du projet et soient vraiment motivés. Il n'y a d'ailleurs pas de recette miracle, mais quelques petits conseils qui peuvent aider un peu :

- Ne pas hésiter de parler de l'association autour de soi, à ses amis, au sein de son école ou de son université ;
- Ne pas attendre d'être le nombre souhaité pour commencer à organiser des choses : c'est en se montrant dynamique et motivé qu'on peut donner envie à d'autres de participer à notre projet ;
- Mettre les choses au clair dès le départ avec les personnes qui souhaitent devenir membre, pour éviter des problèmes futurs.

## **B. FONCTIONNEMENT**

### **1. Réunions et communication au sein de l'association**

Fondement de la bonne coordination au sein de l'association, les réunions, assemblées générales et autre conseil d'administration permettent aux membres de se motiver mutuellement, de trouver et mettre en place des idées de manifestation, et de faire le bilan des actions passées. Cependant, il n'est pas possible d'organiser des réunions à tout bout de champs, il faut donc s'efforcer de favoriser une communication efficace au sein de l'association à tout moment.

#### **a. La communication au sein de l'association**

Nous avons beaucoup utilisé Internet et les listes de distribution email d'Outlook. Cette solution présente en effet plusieurs avantages par rapport aux discussions orales informelles :

- Tout le monde est tenu au courant des débats du moment, pas uniquement ceux qui se voient tous les jours ;
- Les paroles s'envolent, les écrits restent : on peut facilement retrouver les informations dont on a besoin ;
- On peut se communiquer ainsi toute sorte de documents : les affiches à imprimer, les bilans financiers, les documents envoyés par le partenaire au Sud... ;
- Ce système développe également le sentiment d'appartenance à un groupe, donc l'adhérence au projet et la motivation de chacun.

Il existe tout de même quelques écueils à ce système de communication :

- Ceux qui n'ont pas accès temporairement à Internet se trouvent vite décalés par rapport aux autres ;
- L'utilisation de ce système peut vite devenir quelque peu abusive, chacun envoyant une flopée de mails pour répondre à chacune des petites questions posées par untel ou untel.

### b. La préparation d'une réunion

Comme on peut s'en douter, il s'agit de convenir d'une date, d'une heure, d'un lieu, puis de prévenir tout le monde.

Il est par ailleurs pertinent d'établir par avance l'ordre du jour. Cela permet :

- d'une part, que chacun réfléchisse aux thèmes qui seront abordés durant la réunion et prépare ses interventions ;
- d'autre part, que la réunion soit correctement dirigée et ne s'étire pas en longueur.

Nous avons rarement établi l'ordre du jour en avance, et il est vrai que nos réunions étaient souvent interminables et portaient un peu dans tous les sens...

### c. La tenue d'une réunion

Plusieurs éléments sont utiles au bon déroulement d'une réunion :

- La désignation / la présence d'un ou plusieurs « animateurs » qui dirigent plus ou moins la réunion, en lançant et recentrant les débats ;
- La désignation d'un secrétaire de séance, qui prend note de ce qui se dit pour en faire un compte-rendu ;
- Faire un récapitulatif des tâches qui ont été réparties entre les membres et des prochaines échéances.

## 2. La trésorerie

La question budgétaire est au fondement de la gestion d'un projet. Or, trésorerie et suivi budgétaire constituent deux éléments intimement liés. Pour faire évoluer un budget, qu'il soit réel ou prévisionnel, il est nécessaire d'avoir une trésorerie correctement tenue. Voici donc le b-a ba et les trucs et astuces de la trésorerie.

### a. Le journal de banque

C'est le journal dans lequel on inscrit toutes les opérations bancaires effectuées : chèques émis, remises de chèques, retraits et dépôts d'espèces, virements bancaires.

Il reflète le relevé envoyé chaque mois par la banque. Mais attention : il ne faut pas l'établir à partir du relevé bancaire ! Au contraire, le journal de banque doit être complété au fur et à mesure des opérations effectuées. Par exemple, dès qu'un chèque a été émis, il faut l'inscrire dans le journal, indépendamment du fait que le chèque en question ait été débité ou non par son bénéficiaire. Cela permet de connaître le solde exact du compte en banque, une fois que toutes les opérations ont été enregistrées, afin de vérifier qu'on ne risque pas de découvert bancaire. (Rappelons que le découvert bancaire n'est en aucun cas toléré pour un compte associatif).

JOURNAL DE BANQUE DEKA-EWE 2004-2005							
Mois	Jou	Débit	Crédit	Pièce comptable	Solde	Libellé	Bénéficiaire
Juillet	31		500,00 €	Bordereau remise chèques n°1	500,00 €	Don Delphine Drouaud	
Septembre	18		100,00 €	Bordereau remise chèques n°2	600,00 €	4 cotisations, don Madame Plat	
Septembre	18		30,41 €	Bordereau remise espèces n°1	630,41 €	1 cotisation, dons	
Octobre	11		124,22 €	Bordereau dépôt chèques sur l'étra	754,63 €	Don Janagan Subramaniam	
Septembre	18	227,73 €		Chèque n° 3952622	526,90 €	Site, envoi sous Dodzi,...	Thibaut Chéron
Septembre	24	18,81 €		Chèque n° 3952624	508,09 €	Courses vente Nautilus	Champion
Septembre	24	76,56 €		Chèque n° 3952623	431,53 €	Courses vente Nautilus	Auchan
Septembre	26	69,34 €		Chèque n° 3952625	362,19 €	Courses vente Nautilus	Thibaut Chéron
Septembre	28		236,66 €	Bordereau remise espèces n°2	598,85 €	Recette vente Nautilus	
Septembre	29	38,29 €		Chèque n° 3952621	560,56 €	Publication création association JC	Claire Tessier
Octobre	7		37,67 €	Bordereau remise chèques n°3	598,23 €	1 cotisation, revente bouffe	

Il est nécessaire d'établir autant de journaux de banque qu'il existe de comptes bancaires ouverts au nom de l'association.

## b. L'état de rapprochement bancaire

A la date t, il existe presque toujours un écart entre le solde du journal de banque et le solde du relevé envoyé par la banque. Comme nous venons de l'expliquer, cet écart provient du fait que le journal de banque tient compte de toutes les opérations effectuées, alors que le relevé de banque ne tient compte que de celles qui ont été enregistrées à la date du relevé. Par exemple, un chèque peut très bien avoir été émis et donc inscrit dans le journal de banque, mais ne pas être encore débité, donc ne pas apparaître sur le relevé de banque.

Pour vérifier que les opérations inscrites dans le journal de banque correspondent néanmoins à celles du relevé de banque, il faut effectuer un état de rapprochement bancaire. Il faut bien sûr effectuer autant d'états de rapprochement bancaire qu'il y a de comptes en banque et de journaux de banque.

Voici le principe de l'état de rapprochement bancaire :

- On part du solde du relevé de banque ;
- On enlève les dépenses qui sont dans le livre (le journal de banque) mais pas sur le relevé (les chèques émis non encaissés) ;
- On ajoute les dépenses qui figurent sur le relevé mais pas sur le livre (les chèques qui ont été encaissés mais qu'on avait oublié d'inscrire dans le journal de banque) ;
- On ajoute les recettes qui sont dans le livre mais pas sur le relevé (les remises de chèques ou d'espèces déposées peu après la date d'émission du relevé par la banque) ;
- On retranche les recettes qui sont sur le relevé mais pas sur le livre (les virements de subventions) ;
- On aboutit à un solde comptable, dont on vérifie la correspondance avec le solde du journal de banque.

Bien sûr, les omissions et les erreurs du journal de banque doivent être corrigées, après elles n'ont plus lieu d'apparaître dans l'état de rapprochement bancaire.

### COMPTE COURANT

<b>Solde sur le dernier relevé</b>	<b>310,30 €</b>
<b>Dépenses livre, pas relevé</b>	8 085,28 €
-	500,00 €
	100,00 €
	65,00 €
	119,00 €
	101,57 €
	1 401,26 €
	<b>10 372,11 €</b>
<b>Dépenses relevé, pas livre</b>	
+	
	<b>0,00 €</b>
<b>Recettes livre, pas relevé</b>	9 500,00 €
+	669,00 €
	<b>10 169,00 €</b>
<b>Recettes relevé, pas livre</b>	
-	
	<b>0,00 €</b>
<b>Solde comptable calculé</b>	<b>107,19 €</b>
<b>Solde comptable réel</b>	<b>107,19 €</b>
<b>Ecart</b>	<b>0,00 €</b>

### COMPTE EPARGNE

<b>Solde sur le dernier relevé</b>	<b>16 387,49 €</b>
<b>Dépenses livre, pas relevé</b>	9 500,00 €
-	
	<b>9 500,00 €</b>
<b>Dépenses relevé, pas livre</b>	
+	
	<b>0,00 €</b>
<b>Recettes livre, pas relevé</b>	150,00 €
+	3 000,00 €
	30,00 €
	<b>3 180,00 €</b>
<b>Recettes relevé, pas livre</b>	
-	
	<b>0,00 €</b>
<b>Solde comptable calculé</b>	<b>10 067,49 €</b>
<b>Solde comptable réel</b>	<b>10 067,49 €</b>
<b>Ecart</b>	<b>0,00 €</b>

### c. Le journal de caisse

Il est bâti sur le même principe que le journal de banque, sauf qu'il concerne la caisse et non le compte en banque. On y inscrit donc :

- les ajouts de fond de caisse ;
- les recettes engrangées lors des différentes manifestations ;
- le liquide utilisé pour acheter un bien ou un service ;
- les remises en banque.

JOURNAL DE CAISSE DEKA-EWE 2004-2005					
Mois	Jour	Débit	Crédit	Solde	Libellé
Octobre	12		147,00 €	147,00 €	Fond de caisse
Octobre	14		99,71 €	246,71 €	Recette vente IEP 13/10
Octobre	14	114,50 €		132,21 €	Transfert argent Western Union
Octobre	19		315,20 €	447,41 €	Recette repas Tamango
Octobre	21	322,30 €		125,11 €	Remise banque
Octobre	23		60,00 €	185,11 €	Cours Laurent
Novembre	1		47,17 €	232,28 €	Bolou Box
Novembre	7		116,38 €	348,66 €	Recette Fnac semaine 1
Novembre	8	150,00 €		198,66 €	Remise banque

Le journal de caisse permet de connaître le fond de caisse à tout moment, et donc de calculer les recettes de telle ou telle manifestation, par soustraction entre le montant présent dans la caisse après la manifestation et le fond de caisse avant la manifestation.

### d. Le journal des opérations

Ce dernier journal n'est pas obligatoire, mais il permet, bien mieux que le journal de banque, de se rendre compte des opérations réelles qui ont été réalisées. Ci après un petit exemple pour mieux comprendre.

Les opérations :

- Delphine Drouaud nous a fait un don de 1 000 € le 15/07/2004. Nous encaissons 500 € le 31/07/2004 et 500 € le 4/12/2004 ;
- Claire, Thibaut, Sandy, Laurent et Kristel ont réglé leurs cotisations le 15/09/2004, 4 sous forme de chèques, 1 en espèces ;
- Nous avons gagné 99,71 € lors de la vente de gâteaux à l'IEP le 13/10/2005 ;
- Les recettes du repas africain du 19/10/2004 s'élèvent à 447,20 € (315,20 € en espèces et 132 € en chèques), pour une dépense totale de 320 €.
- Thibaut a envoyé 190 € à Dodzi via la Western Union, le 20/10/2004. Les frais s'élèvent à 24,50 €. Pour ça, il a pioché 114,50 € dans la caisse et a rajouté 100 € de sa poche, qu'il faudra lui rembourser.
- Kristel effectue, le 21/10/2004, une remise de chèques pour un montant total de  $132 + 60 = 192$  €, ainsi qu'un dépôt d'espèces de  $15 + 99,71 + 315,20 - 114,50 = 315,41$  €

Dans le journal de banque :

Mois	Jou	Débit	Crédit	Pièce comptable	Solde	Libellé	Bénéficiaire
Juillet	31		500,00 €	Bordereau remise chèques n°1	500,00 €	Don Delphine Drouaud	
Octobre	19	320,00 €		Chèque n°55171	180,00 €	40 repas africains	Le Tamango
Octobre	20	100,00 €		Chèque n°55172	80,00 €	Transfert d'argent	Thibaut
Octobre	21		192,00 €	Bordereau remise chèques n°2	272,00 €	4 cotisations, recettes repas	
Octobre	21		315,41 €	Bordereau remise espèces n°1	587,41 €	Vente IEP, repas, 1 cotisation	
Décembre	4		500,00 €	Bordereau remise chèques n°3	1 087,41 €	Don Delphine Drouaud	

Dans le journal des opérations :

Mois	Jour	Débit	Crédit	Solde	Libellé
Juillet	31		1 000,00 €	1 000,00 €	Don Delphine Drouaud
Septembre	15		75,00 €	1 075,00 €	5 cotisations
Octobre	13		99,71 €	1 174,71 €	Recette vente gâteaux IEP
Octobre	19		447,20 €	1 621,91 €	Recette repas africain
Octobre	19	320,00 €		1 301,91 €	40 repas africains
Octobre	20	190,00 €		1 111,91 €	Aide à Déka-Ewé Togo
Octobre	20	24,50 €		1 087,41 €	Frais Western Union

Ainsi, tandis que les différentes opérations sont comme noyées dans les remises de chèques ou d'espèces en ce qui concerne le journal de banque, elles apparaissent clairement dans le journal des opérations. Par contre, ce second journal ne tient aucunement compte du mode et des dates de règlement des différentes opérations.

On remarque par ailleurs qu'on arrive au même solde dans l'un et l'autre des ces journaux. Il se peut que le solde soit différent, lorsque certains chèques n'ont pas été encaissés par exemple. Il faut alors effectuer un rapprochement entre les deux soldes. Normalement, on a :

***Solde journal des opérations – chèques non encaissés = solde journal de banque***

Cela permet de vérifier qu'on ne s'est pas trompé, ni dans le journal de banque, ni dans le journal des opérations.

### **3. Le budget**

Au démarrage d'un projet, le budget prévisionnel est souvent la première chose demandée par tous les partenaires potentiels. Il faut évaluer les dépenses que va probablement engendrer la réalisation du projet, et réfléchir aux différentes sources auxquelles on va puiser les fonds. Le tout premier budget prévisionnel d'un projet est donc souvent difficile à élaborer et assez arbitraire.

Au fur et à mesure de l'avancement du projet, des dépenses engagées et des premiers fonds récoltés, ce budget prévisionnel évolue pour se rapprocher de plus en plus de la réalité. Lorsque le projet est mené à son terme, on peut donc établir un budget non plus prévisionnel mais réel. Néanmoins, à tout moment de la réalisation du projet, on doit pouvoir également établir un budget réel qui fasse état des dépenses et recettes à ce moment précis. Le suivi budgétaire s'appuie donc sur la gestion de trésorerie.

#### **a. Le budget prévisionnel**

##### **Les dépenses**

Il est important ici de bien définir les différentes catégories de dépenses et de calculer du mieux que l'on peut ce que va probablement coûter la réalisation du projet. Il faut bien indiquer le mode de calcul pour chaque dépense prévue.

En guise d'exemple, voici les différentes rubriques du budget dépenses prévisionnel du projet de construction d'école au Togo de l'association Déka-Ewé :

## ASSOCIATION DEKA-EWE - BUDGET PREVISIONNEL

Libellé	Unité	DEPENSES		
		Nb d'unités	Prix unitaire	Prix total
<b>ECOLE</b>				
<b>1/ CONSTRUCTION</b>				
Devis et plans		1	375,00 €	375,00 €
Maçons professionnels		2	225,00 €	450,00 €
<b>BLOC PEDAGOGIQUE</b>				
Installation et repli du chantier		1	76,22 €	76,22 €
Terrassement		1	720,32 €	720,32 €
Beton		1	4 606,63 €	4 606,63 €
Maçonnerie		1	4 013,62 €	4 013,62 €
Revêtement		1	2 618,86 €	2 618,86 €
Charpente - couverture		1	6 424,31 €	6 424,31 €
Huissierie		1	914,69 €	914,69 €
<b>TOTAL 1</b>				<b>20 199,65 €</b>
<b>VIE DU CHANTIER</b>				
<b>3/ NOURRITURE</b>				
Petit déjeuner	Repas	252	0,50 €	126,00 €
Déjeuner	Repas	252	0,70 €	176,40 €
Dîner	Repas	252	0,70 €	176,40 €
<b>Sous-total 3</b>				<b>478,80 €</b>
<b>4/ LOGEMENT</b>				
Hébergement		12	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total 5</b>				<b>0,00 €</b>
<b>5/ MATERIEL</b>				
Matériel divers		1	71,20 €	71,20 €
<b>Sous-total 5</b>				<b>71,20 €</b>
<b>TOTAL 2</b>				<b>550,00 €</b>
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>				
<b>1/ FRAIS ADMINISTRATIFS</b>				
Publication déclaration JO		1	38,29 €	38,29 €
Assurance		1	81,87 €	81,87 €
Parrainage Cool'eurs du Monde		1	300,00 €	300,00 €
<b>Sous-total 1</b>				<b>420,16 €</b>
<b>2/ FRAIS DE COMMUNICATION</b>				
<b>SITE INTERNET</b>				
Frais de mise en service		1	11,95 €	11,95 €
Hébergement	1 mois	12	4,77 €	57,24 €
Domaine	1 an	2	7,16 €	13,17 €
<b>TELEPHONE</b>				
Carte spéciale Afrique		1	15,00 €	15,00 €
<b>PUBLICITE ET COURRIERS</b>				
Timbres		50	0,82 €	41,00 €
Cartouches d'encre		6	21,85 €	131,07 €
Matériel pour présentations		1	84,52 €	84,52 €
Plaquettes de présentation	1 plaquette	1500	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total 2</b>				<b>353,95 €</b>
<b>3/ ACTIONS</b>				
Education au développement		1	160,00 €	160,00 €
Impression de calendriers	1 calendrier	1094	1,54 €	0,00 €
Pitches & brioches	1 paquet	140	0,00 €	0,00 €
T-shirts	1 T-shirt	200	0,00 €	0,00 €
Location piano	1 location	1	270,00 €	0,00 €
Impression d'affiches	1 affiche	600	0,00 €	0,00 €
Impression de prospectus	1 prospectus	2000	0,00 €	0,00 €
Salle de concert		1	0,00 €	0,00 €
<b>Sous-total 3</b>				<b>160,00 €</b>
<b>4/ AIDE A DEKA-EWE TOGO</b>				
Création		1	140,00 €	140,00 €
Suivi		4	45,00 €	180,00 €
Frais Western Union	Coût moyen d'1 envoi	7	16,93 €	118,50 €
<b>Sous-total 4</b>				<b>438,50 €</b>
<b>TOTAL 3</b>				<b>1 372,61 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>22 122,26 €</b>

Dans l'élaboration d'un budget prévisionnel, le but est d'avoir une idée globale de ce que coûte le projet. Ça n'est pas grave si les dépenses réelles diffèrent de ce qu'on avait prévu, c'est même normal. Souvent, on dépense plus que prévu pour certains postes, et moins que prévu pour d'autres, donc ça se compense, et on reste dans les

mêmes ordres de grandeur pour la somme globale. L'important est d'essayer de faire au mieux, pour que la somme globale soit la plus juste possible.

Dernière chose : il faut faire évoluer le budget dépenses au fur et à mesure de l'avancement du projet. Si on reçoit un devis détaillé, si on se rend compte qu'on va probablement dépasser ce qu'on avait prévu de dépenser pour tel ou tel poste, si au contraire on se rend compte que tel poste est inutilisé, il faut transformer le budget en fonction.

### Les recettes

Là encore, il faut définir différentes catégories et calculer ce qu'on peut espérer gagner dans telle ou telle catégorie. Certes, cette détermination des gains paraît encore plus arbitraire que la détermination des dépenses, puisque ici il n'y a pas de devis ou de prix indicatifs qui tiennent. Mais il est primordial d'y réfléchir tout de même, pour au moins deux raisons :

1) Les partenaires et soutiens financiers potentiels sont très attentifs à la manière dont est construit le budget prévisionnel en général, et s'attardent particulièrement sur le budget recettes. Si la réalisation du projet semble tenir à seulement une ou deux sources de financement trop incertaines, ces partenaires potentiels n'auront pas confiance. Si, au contraire, les fonds déjà réunis ou espérés excèdent les fonds nécessaires à la réalisation du projet, ils ne verront pas l'intérêt de s'associer au projet. Le tout est de réussir à montrer qu'on a des ressources diversifiées, tenant à la fois à l'investissement dans les actions de récolte de fonds (= motivation + dynamisme) et à la confiance que nous ont accordé divers organismes ou institutions (= sérieux), tout en faisant comprendre qu'on a réellement besoin de celui à qui on s'adresse.

2) Même si on n'a pas encore récolté le moindre sou, construire le budget recette prévisionnel permet de réfléchir à toutes les sources de financement que l'on va solliciter. Cela oblige à rechercher tous les dispositifs de bourses et de concours auxquels on peut candidater, à prévoir et commencer de mettre en place des actions de récolte de fonds.

A titre indicatif, voici les fonds récoltés par Déka-Ewé entre juillet 2004 et juin 2005, classés par catégorie :

Libellé	Unité	RECETTES		
		Nb d'unités	Prix unitaire	Prix total
<b>BOURSES</b>				
Conseil Régional d'Aquitaine		1	900,00 €	900,00 €
CNOUS		1	500,00 €	500,00 €
Envie d'agir		1	800,00 €	800,00 €
IEP Bordeaux		1	300,00 €	300,00 €
<b>TOTAL 1</b>				<b>2 500,00 €</b>
<b>MECENAT</b>				
Crédit Agricole		1	1 000,00 €	1 000,00 €
Lions Club		1	300,00 €	300,00 €
Bnp		1	100,00 €	100,00 €
Crédit Mutuel		1	300,00 €	300,00 €
<b>TOTAL 2</b>				<b>1 700,00 €</b>
<b>DONS</b>				
Reçus		1	6 604,63 €	6 604,63 €
Ensemble pour le Togo		1	3 000,00 €	3 000,00 €
<b>TOTAL 3</b>				<b>9 604,63 €</b>
<b>PARTICIPATION DES MEMBRES</b>				
Cotisations des membres de Déka-Ewé France		10	15,00 €	150,00 €
<b>TOTAL 5</b>				<b>150,00 €</b>
<b>NOS ACTIONS</b>				
Vente de nourriture et boissons	1 vente	5	107,63 €	538,14 €
Vente de Pitches et brioches	1 vente	2	291,72 €	583,43 €
Vente de calendriers	1 calendrier	50	89,04 €	4 451,94 €
Opération paquets cadeaux		1	2 860,36 €	2 860,36 €
Soirées africaines	1 soirée	2	121,60 €	243,20 €
Divers				488,58 €
Vente de T-shirts	1 T-shirt	14	74,43 €	1 042,00 €
Concert	1 place	120	6,79 €	815,22 €
<b>TOTAL 6</b>				<b>11 022,87 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>24 977,50 €</b>

Comme pour le budget dépenses, il faut faire évoluer le budget recettes prévisionnel en fonction de l'avancement du projet. Il faut y indiquer les bourses obtenues, les fonds déjà acquis au moyen des actions de récolte de fonds. On voit bien ici le lien entre trésorerie et budget.

Par ailleurs, il ne faut pas oublier d'adapter le budget recettes prévisionnel en fonction de la personne à qui l'on s'adresse. Si ce budget doit figurer dans un dossier de demande de bourse, il faut bien sûr faire apparaître dans les recettes prévisionnelles le montant de la subvention que l'on espère obtenir de l'organisme en question. Il faut que l'organisme comprenne que s'il n'accorde pas la subvention, il y aura un trou dans le budget du projet. C'est ce que nous écrivions plus haut : tout l'art de la construction d'un budget prévisionnel consiste à trouver la bonne taille de ce « trou », qui ne doit pas être trop gros (le projet est alors trop dépendant), ni trop petit (l'organisme sollicité n'aurait pas un rôle significatif dans l'aboutissement du projet).

En contrepartie de cette place accordée à l'organisme à qui l'on s'adresse, il faut supprimer d'autres recettes potentielles qu'on avait inscrites ou qu'on aurait pu inscrire dans le budget, pour ne pas que les recettes prévisionnelles soient supérieures aux dépenses prévisionnelles. Dans ce cas là, il faut retoucher les postes les plus incertains (par exemple les dons espérés, la recette de telle manifestation future en cours d'organisation).

Il faut, enfin, adopter une présentation très claire qui puisse permettre aux partenaires potentiels d'avoir une vue d'ensemble du projet, et de voir au premier coup d'œil les choses importantes, notamment :

- les recettes qui sont déjà acquises et celles qui sont sollicitées ou attendues ;
- la place tenue par le partenaire potentiel en question dans le budget du projet.

Voici un exemple de budget simplifié utilisé par Déka-Ewé pour une demande de bourse auprès du Crédit Agricole d'Aquitaine :

<b>BUDGET PREVISIONNEL</b>			
<b>Dépenses</b>		<b>Recettes</b>	
<b>Ecole</b>		<b>Bourses</b>	
Construction	24 112 €	JSI	6 500 € Sollicité
Equipement	1 476 €	CROUS	500 € Acquis
		Envie d'agir	800 € Acquis
		IEP Bordeaux	300 € Acquis
<b>Vie du chantier</b>		<b>Mécénat</b>	
Transport	7 250 €	<b>Crédit Agricole</b>	<b>1 500 €</b> sollicité
Santé	1 879 €	Lions Club	300 € Acquis
Nourriture	1 254 €		
		<b>Dons</b>	
Excursions	350 €	Reçus	6 165 € Acquis
		Promis / espérés	2 067 € Semi-acquis
<b>Frais de fonctionnement</b>		<b>Participation des membres</b>	
Frais administratifs	38 €		7 263 € Acquis
Frais de communication	196 €	<b>Actions de bienfaisance</b>	
Aide à Déka-éwé Togo	430 €	Calendriers	4 248 € Acquis
		Paquets cadeaux	2 860 € Acquis
		T-shirts	1 600 € En cours
		Concert	1 730 € En cours
		Stands, soirées	1 152 € Acquis
<b>Total</b>	<b>36 986 €</b>	<b>Total</b>	<b>36 986 €</b>

***Ce budget tient compte du soutien financier espéré du Crédit Agricole.***

## b. Le budget réel

Le budget réel se présente de la même manière que le budget prévisionnel : les dépenses et les recettes sont regroupées par catégories. La différence tient au fait que dans le budget réel n'est pris en compte aucune dépense non encore effectuée, aucun financement non encore obtenu. Le budget réel est en fait le reflet exact de la trésorerie à un moment t, si tant est que l'on parle du budget de l'association dans son ensemble (car on peut aussi effectuer le budget de tel ou tel projet qui vient de finir de se réaliser). En tout cas, le budget réel est totalement interconnecté avec la trésorerie, bien plus que ne l'est le budget prévisionnel. Il permet d'avoir une vision d'ensemble de ce qu'on a dépensé et de ce qu'on a gagné, mieux que ne le font les différents journaux de trésorerie évoqués plus haut.

Il peut être intéressant, également, d'indiquer les gratuités obtenues. Cela permet de chiffrer les dépenses qui auraient été engagées si on n'avait pas réussi à obtenir ces gratuités. C'est aussi une preuve de dynamisme aux yeux des partenaires potentiels, cela permet de donner du crédit au projet.

Certaines associations étudiantes intègrent carrément les gratuités aux budgets de leurs projets, en chiffrant ce qu'elles ont ainsi obtenu. C'est sûr qu'il est bien plus facile d'obtenir des gratuités que des espèces sonnantes et trébuchantes, et donc de promouvoir le projet en valorisant les gratuités. Ce mode de présentation reste toutefois moins approprié pour les associations de solidarité internationale, car les avantages en nature ne sont souvent qu'un intermédiaire servant à récolter de l'argent, et ne servent pas pour la réalisation du projet en lui-même : c'est l'exemple des Pitches données par Brioche Pasquier, que l'on a vendu pour récolter des fonds. Dans un projet événementiel, ces Pitches auraient servis à nourrir les participants, en remplacement d'autres denrées qui auraient dû être achetées. Dans le premier cas, si on n'avait pas obtenu ces Pitches, on ne les aurait jamais achetés et on aurait trouvé une autre idée pour récolter des fonds, alors que dans le second, on aurait engagé des dépenses pour la nourriture. Il apparaît donc normal que dans le premier cas les gratuités soient simplement indiquées en marge du budget, et que dans le second elles soient intégrées au budget.

Voici justement le budget de Déka-Ewé présenté pour le concours de la fondation BMW :

<b>BUDGET AU 30/04/2005</b>			
<b>Recettes</b>		<b>Dépenses</b>	
Dons	6 414,63 €	Frais administratifs	38,29 €
Cotisations	150,00 €	Aide à Déka-Ewé Togo	320,00 €
Suventions	3 200,00 €		
Ventes de nourriture	1 121,57 €	Devis	375,00 €
Ventes d'objets	339,00 €	Frais Western Union	99,50 €
Opération paquets cadeaux	2 860,36 €	Site Internet	82,36 €
Vente de calendriers	4 359,94 €	Téléphone	15,00 €
T-shirts	610,00 €	Billets d'avion	1 104,00 €
Soirées	510,42 €	Publicité & courriers	235,72 €
Divers	114,58 €	Ecole Paul Doumer	20,33 €
<b>Total</b>	<b>19 680,50 €</b>	<b>Total</b>	<b>2 290,20 €</b>
		<b>Solde 17 390,30 €</b>	

*Nota : les recettes des ventes de calendriers et de nourriture sont inscrites déduction faite des frais engagés (impression des calendriers, achat de nourriture)*

<b>GRATUITES OBTENUES</b>				
<b>Nature</b>	<b>Prestataire</b>	<b>Nombre</b>	<b>Prix unitaire</b>	<b>Prix total</b>
Pitches	Pasquier	500		400,00 €
Brioche	Pasquier	30		
Brioche	Pasquier	60	2,60 €	156,00 €
Plaquettes	Dassas	1500	1,00 €	1 500,00 €
T-shirts	Deloitte	200	3,00 €	600,00 €
Affiches concert	Bnp	600	0,50 €	300,00 €
Tracts concert	Bnp	2000	0,10 €	200,00 €
Fleurs musiciennes	Jardin des fle	2	30,00 €	60,00 €
Salle concert	Mairie de Bx	1	500,00 €	500,00 €
			<b>Total</b>	<b>3 716,00 €</b>

## **4. Les dossiers de présentation**

Ce sont les dossiers qui servent aux demandes de subventions, aux participations à certains concours, et à la sollicitation du mécénat. Autant dire qu'il faut s'appliquer à bien présenter le projet... Là encore, pas de solution miracle, mais quelques règles d'or.

### **a. La lettre d'accompagnement**

Elle permet de présenter brièvement le projet et l'objet de la demande. Il convient de développer et d'argumenter les points forts de l'action et de mettre en évidence les aspects qui intéressent le destinataire. On peut aussi faire le récapitulatif des pièces glissées dans l'enveloppe, pour que le destinataire puisse vérifier que toutes les pièces sont bien présentes.

### **b. Le dossier**

C'est la pièce maîtresse du dossier. Elle doit être présentée avec cohérence et répondre selon les cas à diverses questions :

- Les objectifs du projet : l'originalité du projet doit être mise en valeur. Argumenter à partir de l'analyse des besoins. Annoncer les objectifs et les résultats attendus ;
- Le contenu : le descriptif du contenu de l'action expliquera la démarche et sa mise en œuvre. Valoriser les expériences antérieures. Le programme détaillé de cette action indiquera sa durée : début, fin, ainsi que les différentes étapes ;
- Les publics concernés ;
- les moyens mis en œuvre : indiquer le potentiel humain et les moyens techniques et matériels dont dispose l'association et ceux envisagés pour la réalisation de l'action ;

Le tout est d'en dire assez pour convaincre l'organisme sollicité, sans toutefois en faire trop. Pour Déka-Ewé, nous nous servions d'un dossier de base que nous adaptions en fonction de chaque interlocuteur. Il se composait en général de 10 à 15 pages, organisées selon le plan suivant :

- Sommaire ;
- L'équipe Déka-Ewé ;
- Le village de Bolou ;
- Notre projet : origine, description, budget prévisionnel ;
- Nos motivations
- Nos actions : récolte de fonds, jumelage d'écoles ;
- Nos partenaires ;
- Bilan à ce jour : la préparation du chantier, bilan financier.

### **c. Les annexes**

Elles sont à adapter, elles aussi, en fonction de l'interlocuteur. Voici les différentes annexes possibles :

- La plaquette de présentation du projet ;
- Les statuts ;
- La déclaration de création de l'association parue au journal officiel ;
- Un RIB ;
- Un exemplaire des calendriers que nous avons vendus ;
- Le budget prévisionnel plus détaillé du projet
- ...

## II. COMMUNICATION & PARTENARIATS

### A. COMMUNICATION

#### 1. Les moyens de communication

##### a. Site Internet

Le site Internet de Déka-Ewé constitue notre première réalisation. Tout au long de l'année, il s'est avéré être un excellent moyen de communication :

- toutes les personnes qui sont intéressées par le projet peuvent le consulter, que ce soit pour avoir quelques renseignements généraux ou pour des informations plus poussées ;
- toutes les personnes qui veulent suivre l'évolution du projet peuvent le faire grâce au site ;
- plusieurs personnes nous ont connu grâce au site et nous ont apporté leur soutien de diverses manières ;
- c'est un gage de sérieux et de transparence pour nos partenaires réels ou potentiels ;
- c'est une contrepartie tangible dans le cadre d'un partenariat ou de sponsoring : on peut offrir à l'organisme concerné d'être en lien sur notre site.



Par contre, pour que les avantages suscités soient réels, il faut respecter un certain nombre de conditions :

- que le site soit à la fois suffisamment détaillé (pour que toutes les informations puissent y être trouvées) et suffisamment aéré et clair (pour ne pas noyer les visiteurs sous le flot des informations) ;
- qu'il soit facilement trouvable sur la toile (en tapant « Bolou école » par exemple, on tombe directement sur notre site) ;
- et surtout : que le site soit mis à jour très régulièrement ! (Que les gens n'aient pas l'impression que les informations qu'ils obtiennent datent de l'an 40)

##### b. Plaquette

La plaquette aussi nous a été précieuse, même si nous sommes loin d'avoir utilisé les 1 500 exemplaires gracieusement imprimés par Dassas Communication.

#### Quelques conseils pour la réalisation

- Une plaquette de présentation doit être simple, claire, agréable à lire. Elle ne doit surtout pas comporter trop d'informations, mais doit indiquer de façon évidente où trouver de plus amples informations ;
- Il est intéressant de regrouper les informations par catégorie : projet, actions, partenaires, par exemple ;
- Il faut que le lecteur sache au premier coup d'œil comment faire pour aider l'association ;
- Autant que possible, il faut essayer de faire figurer sur la plaquette des informations relativement générales, afin que celle-ci ne devienne pas obsolète au bout de quelques mois...
- Autant que possible, il faut essayer de la réaliser et de la faire imprimer relativement tôt, car c'est le genre de support que l'on utilise dans beaucoup de circonstances ;
- Trouver un partenaire qui accepte d'imprimer des plaquettes gratuitement est un atout précieux : en effet, 1 500 plaquettes comme celles-ci coûtent facilement entre 1 000 et 1 500 €. C'est un prix que l'on peut difficilement mettre lorsqu'on est une association qui cherche à réunir des fonds, et pourtant la plaquette est un élément indispensable.





### Quelques conseils pour l'utilisation

Quelques occasions d'utiliser les plaquettes :

- dans les dossiers de demande de bourse, de subvention, de concours, de sollicitation du mécénat ;
- sur les divers stands, lors de la participation à des manifestations comme la semaine de la solidarité internationale ;
- lors de l'organisation de manifestations visant à récolter des fonds : on peut par exemple distribuer une plaquette à tous les participants à un concert ;
- en dépôt dans différents commerces et établissements : la boulangerie du coin, à l'Utopia, au CIJA, etc...
- à donner à toute personne qui s'intéresse à l'association !

### c. Papier à en-tête, cartes de visite et autocollants



Ces moyens de communication sont plus anecdotiques que la plaquette ou le site Internet, mais ils ont toutefois chacun quelque utilité, et ont l'avantage d'être rapidement et facilement réalisables.



- Le papier en-tête : y'a pas à dire, c'est la classe quand on écrit une lettre à un partenaire sur du papier aux couleurs de l'association... il nous a suffi de prendre la banderole du site Internet, et de l'imprimer sans marge sur du papier ;
- Les cartes de visite : lorsque notre plaquette n'était pas encore imprimée, les cartes de visites ont été distribuées pour nous faire connaître dans différents restaurants et commerces, et permettaient également de donner les coordonnées de l'association aux personnes intéressées ;
- Les autocollants : nous en avons collé un peu partout sur nos cahiers, nos ordinateurs.



### d. Supports de communication et chartre graphique

Dans toutes nos communications, qu'elles concernent le projet en général ou qu'elles soient en rapport avec une action précise, nous avons respecté quelques principes de base :

- Bien cibler le public auquel on s'adresse ;
- Ne pas trop charger en informations tout en étant précis ;
- Tendre à un rendu le plus propre possible.

Suivant ces objectifs, nous avons défini, au fur et à mesure du projet, une ébauche de charte graphique. On dénombre certaines constantes de communication : le logo bonhomme, la photo des enfants de Bolou. Certains éléments à la base de notre communication au départ du projet ont été peu à peu moins utilisés : les couleurs chaudes, la police de caractère « Amandine ». D'autres éléments ont pris, au contraire, plus de poids au fur et à mesure du temps : la couleur bleu, la main. Ces évolutions ont suivi la logique de construction de notre projet, qui est devenu progressivement plus « professionnel ».



Plusieurs éléments de base nous ont aidé à élaborer une communication efficace :

- De belles photos prises dans le village : ça aide à montrer que notre projet concerne une réalité qui n'est pas tant éloignée qu'on le pense, et permet d'illustrer joliment les panneaux photos ;
- Une vidéo tournée en avril dernier à Bolou : on peut y voir les conditions dans lesquelles étudient les enfants, on a pu en extraire plein d'images, faire un petit montage de 5 minutes qui est en ligne sur notre site Internet ;



- L'aide d'amis doués en dessin et graphisme : Claire, étudiante dans une école de dessin animé, qui est à l'origine du bonhomme fourmi presque devenu notre logo, et Maxime, graphiste, qui a élaboré les affiches du concert et confectionné des cartes de vœux que nous n'avons pas encore vendues.

## **2. Où et comment se faire connaître ?**

### **a. La tenue de stands**

La première et meilleure façon de se faire connaître est de se montrer présent au sein de son école ou de son université, mais aussi dans sa ville. En effet, toutes les manifestations organisées pour récolter des fonds sont autant de moyens de faire connaître l'association sous son meilleur jour, actif et dynamique.

Par exemple, avoir été très présent à la Fnac Eveil & Jeux durant la période des fêtes nous a permis de rencontrer beaucoup de Bordelais, dont certains très intéressés par notre projet. De même, l'organisation régulière de ventes de crêpes et de gâteaux dans le hall de Sciences Po Bordeaux nous a fait connaître au sein de l'IEP.

### **b. La participation à diverses manifestations**

C'est aussi un moyen efficace de se faire connaître, cette fois-ci à la fois auprès du grand public et auprès d'autres acteurs de la solidarité internationale ou des administrations.

#### **La semaine de la solidarité internationale**

Le 20 novembre 2004, notre parrain Cool'eurs du Monde a organisé une journée de rencontre du monde associatif et des acteurs de la solidarité internationale à Cenon. Cette journée a été l'occasion de réfléchir plus essentiellement aux questions de solidarité internationale et de rencontrer d'autres acteurs de la solidarité internationale, afin de partager nos expériences.

#### **Le salon de l'étudiant**

Nous avons obtenu un stand gratuit au salon de l'étudiant qui se déroulait début janvier dernier. Outre le fait que ça a été l'occasion de vendre quelques calendriers, notre présence nous a permis de rencontrer le maire de Bordeaux et de lui parler de notre projet, afin d'obtenir la promesse que la mairie de Bordeaux mettrait gracieusement à notre disposition une salle pour notre concert du mois d'avril.

#### **Les assises régionales de la coopération décentralisée**

Les 20 et 21 janvier dernier, nous avons participé aux 2èmes assises régionales de la coopération décentralisée. Plus que toute autre, cette manifestation nous permis d'aller plus loin dans notre réflexion sur les enjeux de la solidarité internationale. Nous avons également rencontré à cette occasion des associations et organismes plus structurés œuvrant pour la solidarité internationale, par exemple le RADSI.

### **c. Les médias**

Comme on le sait, les médias sont d'excellents moyens de se faire connaître. Mais attention : on obtient rarement une interview sur une chaîne de télé, à la radio ou un article dans la presse, si on n'a pas un truc précis à raconter... Ce qui veut dire que ce n'est pas la peine de contacter un journal pour dire « on est une asso super sympa avec un projet super sympa, on cherche des financements, eskon peut avoir un article siouplé ? ». Par contre, dès qu'on organise quelque chose de précis et d'envergure suffisante, il ne faut pas hésiter : « on est une asso super sympa avec un projet super sympa, on organise un concert le 16 avril prochain, serait-ce possible d'en parler dans vos pages ? ».

#### **La radio**

Parce que nous étions un des projets lauréats de la bourse Culture Actions du CROUS, nous avons obtenu une interview à Radio Campus en avril dernier. Claire et Thibaut ont pu parler de notre projet durant cinq à dix minutes sur les ondes, et faire la publicité pour notre concert.

## La télé (enfin TV7, pas TF1 !)

A un mois de notre départ initialement prévu pour le Togo, TV7, que nous avons sollicité quelques temps auparavant, nous a recontacté pour une petite présentation de notre projet à la fin d'une émission. Gaëlle a donc présenté notre projet, et l'adresse du site Internet a défilé sur les écrans.

## Les journaux

Pour promouvoir notre concert, on a obtenu des articles dans plusieurs journaux, comme Sud Ouest, Métro.

*Métro, le 15 avril 2005*

### Concert pour les enfants du Togo



**L'association Déka-Ewé et les 370 élèves du village de Bolou au Togo organisent samedi soir, à la halle des Chartrons, un concert caritatif afin de recueillir des fonds pour construire une école.**

C'est en juillet 2003 que naît le projet. Claire et Thibaut se rendent au village de Bolou dans le cadre d'un chantier de jeunesse d'agroforesterie. Très vite, des liens se tissent entre ces deux étudiants de Sciences-Po Bordeaux et la population locale. Il existe bien une école à Bolou, mais elle manque considérablement de moyens. Sept instituteurs pour plus de trois cents élèves et des toits de chaume en guise de classes. Dès leur retour en France, ils décident de monter une association afin d'améliorer les conditions éducatives de ce village. Déka-Ewé est née.

Depuis le début de l'année scolaire, les membres de l'association tentent de récolter les fonds nécessaires à la réalisation de leur chantier école. Des repas dans un restaurant traditionnel au simple stand d'emballage cadeau pendant les fêtes, c'est grâce aux gestes de tout un chacun qu'ils partiront cet été à Bolou. Ils pourront ainsi rejoindre les volontaires et les maçons togolais tous unis autour d'un seul objectif : une école pour Bolou !

**NATHALIE LAVILLE**

→ Samedi, 20 h 30,  
à la Halle des Chartrons.  
Entrée de 7 à 10 euros.  
Réservation au 06 18 43 03 11.

## B. PARTENARIATS

Avant de chercher des partenaires, et ici avant de présenter les nôtres ci-après, il faut se poser cette question : qu'est-ce qu'un partenaire ?

Au début de l'existence de Déka-Ewé, nous considérons tout organisme qui nous aidait, même de façon minimale, dans la réalisation de notre projet, comme un partenaire. Certes, au démarrage d'un projet, ça aide de pouvoir montrer que certains organismes vous ont déjà fait confiance, même s'ils n'ont pas fait grand-chose.

Mais il faut vite changer de façon de voir les choses : cette définition au rabais du partenariat dévalorise complètement ce qui pourrait être considéré comme un véritable partenariat. En effet, un partenariat, c'est plus qu'une simple aide unilatérale d'un organisme à un autre. Cela engage les deux organismes dans les deux sens, dans la durée, et pas seulement ponctuellement.

Alors, est-ce qu'une entreprise privée qui nous a offert des avantages en nature pour nous aider à la réalisation de notre projet est un partenaire ? Est-ce que les institutions qui nous ont financé sont des partenaires ? Est-ce que les autres associations avec qui on a eu contact sont des partenaires ? On pourrait répondre trois fois non à ces questions. Mais alors, par quel nom appeler tous ces organismes qui nous ont un tant soit peu aidés, d'une manière ou d'une autre ?

Par souci d'exhaustivité, nous présentons donc ici tous les organismes qui ont d'une quelconque manière contribué à la construction de l'école de Bolou, en sachant bien que tous ne sont pas de réels partenaires. Nous ferons simple mention de ceux qui ont contribué au financement de notre projet, car nous en reparlons après, dans la partie III. Financement.

Par contre, nous ne parlons pas ici de notre partenaire au Sud, Déka-Ewé Togo, puisque notre rapport à lui est particulier et différent de tous ceux que nous entretenons avec des organismes français. Se reporter à la partie IV. Réflexions sur la solidarité internationale.

### 1. L'école primaire Paul Doumer de Bordeaux

Au-delà de la construction de l'école en elle-même, notre projet est l'occasion d'un véritable échange d'expérience et de culture. C'est pourquoi nous avons fait la démarche de rencontrer des écoles primaires pour étendre cet aspect. Fabienne Lacreu, institutrice de cette école bordelaise, a été séduite et un échange de lettres entre les enfants des deux écoles a été instauré.

C'est pour nous un moyen concret d'ouvrir les yeux à de jeunes enfants sur la richesse du monde qui les entoure. De ce fait, le projet devient un bon support pédagogique pour les instituteurs du village mais aussi les instituteurs français. Cet échange est également une manière plus palpable de préparer les enfants de Bolou et ainsi l'ensemble du village à notre arrivée, initialement prévue en juillet, ainsi qu'une façon d'entretenir la motivation de tous, en France comme au Togo.



## **2. Les organismes qui nous ont aidé dans nos démarches**

### **a. Cool'eurs du Monde**

L'association Cool'eurs du Monde, relais local de Léo Lagrange Solidarité Internationale, a parrainé tout au long de l'année notre candidature au programme JSI (voir plus loin). Elle nous a conforté dans nos choix et notre crédibilité. Des réunions de réflexion ont été mises en place (comme notre participation à la Semaine de la Solidarité internationale), ou encore des réunions de préparation à la vie sur le chantier et aux difficultés que nous pourrions rencontrer.

### **b. Le RADSI (Réseau Aquitain pour le Développement et la Solidarité Internationale)**

Le RADSI est une fédération d'acteurs de la solidarité internationale. Nous avons participé à une de leurs réunions qui a été l'occasion de réfléchir sur la notion de partenariat en France. C'est un outil précieux en terme de réflexion et d'échange donnant matière à réflexion pour nos réunions.

### **c. TAC (Togo Association des Coopérations)**

C'est une association avec qui nous avons récemment pris contact et qui fédère les associations de solidarité internationale oeuvrant pour le Togo. Grâce à elle, nous avons eu de précieux renseignements et conseils quant à la situation politique du pays, qui nous ont déterminé dans notre choix d'annuler notre voyage au Togo initialement prévu en juillet 2005. Nous poursuivons aujourd'hui notre relation avec TAC, espérant ainsi contribuer à fédérer l'action des associations de solidarité internationale oeuvrant pour le Togo.

## **3. Les organismes qui nous ont financé**

### **a. Entreprises**

- Bnp : 100 € (demande spontanée) ;
- Crédit Mutuel : 300 € (Prix Coup de Pouce Projet Jeunes agence Cours de l'Intendance) ;
- Crédit Agricole : 1 500 € (Prix de l'Initiative pour Sciences Po).

### **b. Institutions**

- CROUS : bourse Culture Action de 500 € ;

- Ministère de la Jeunesse et des Sports : bourse de 800 € (programme Envie d'Agir) ;
- Conseil Régional : bourse de 900 € (subvention Initiatives Jeunes) ;
- Sciences Po Bordeaux : bourse de 300 € (subvention pour les associations de l'établissement).

### **c. Autres associations**

- Lions Club : 300 € (demande spontanée) ;
- Ensemble pour le Togo : 3 000 € (don).

## **4. Les organismes qui nous ont offert des avantages en nature**

### **a. Entreprises**

- Dassas Communication : professionnalisation et impression de 1 500 plaquettes ;
- Brioches Pasquier : fourniture de Pitches et brioches pour nos stands de vente dans le hall de l'IEP ;
- Fnac Eveil & Jeux : emballage des cadeaux durant la période des fêtes ;
- Cabinet d'audit Deloitte : fourniture de 200 T-shirts illustrés par l'artiste africain Mesnager ;
- Bnp : impression de 600 affiches et 2 000 flyers pour le concert ;
- Jardin des Fleurs : fourniture de deux bouquets de fleurs à offrir aux musiciennes après le concert.

### **b. Institutions**

- Mairie de Bordeaux : mise à disposition de la Halle des Chartrons pour le concert du mois d'avril ;
- Sciences Po Bordeaux : mise à disposition du hall de l'établissement pour la tenue de nos stands.

## **III. FINANCEMENT**

L'argent est le nerf de la guerre, comme dit l'adage populaire... cet adage se vérifie parfaitement en ce qui concerne les projets de solidarité internationale ! Voici quelques pistes pour réussir à lever des fonds.

### **A. ACTIONS DE RECOLTE DE FONDS**

La première et plus fiable source de revenus pour une association de solidarité internationale c'est... elle-même ! En effet, nous nous sommes aperçus que :

- organiser des actions de récolte de fonds constitue une source d'argent plus sûre qu'une hypothétique bourse qu'on n'est jamais sûr d'obtenir.
- la réussite, l'ampleur, la fréquence de ces actions de récolte de fonds sont autant de moyens de convaincre ceux qui octroient des subventions du sérieux de notre projet. Ces personnes ont un double raisonnement : si on a réussi à lever des fonds à la sueur de notre front, c'est qu'on est réellement impliqués ; si on a déjà bouclé une partie de notre budget, il y a peu de risque que la subvention qu'ils vont nous accorder reste inutilisée car insuffisante pour réaliser le projet.
- si on s'y prend bien, les revenus des actions de récolte de fonds peuvent largement dépasser les espérances.

Voici donc un récapitulatif des actions que nous avons menées cette année. Cette liste n'est pas exhaustive, il existe encore beaucoup d'autres manifestations que nous n'avons pas organisées, car on ne peut pas tout faire en une seule année !

## **1. Stands de nourriture et boissons**

### **a. Vente de crêpes et boissons chaudes à la sortie d'une boîte de nuit**

Ce fut la toute première action de récolte de fonds que nous avons menée, en septembre 2004. En terme d'argent récolté, ce ne fut pas une réussite, mais cela nous a permis de mieux nous organiser par la suite.

Mais d'abord, les conditions de déroulement de cette action :

Nous avons identifié la soirée mousse organisée par le BDE de Sup de Co comme une soirée devant drainer beaucoup de monde (2 000 personnes attendues au Nautilus), qui plus est du monde mouillé, frigorifié et affamé à la sortie de la boîte. Nous avons donc décidé de tenir un stand de vente de pains aux chocolat et boissons devant la sortie de la boîte de nuit. Nous avons demandé son autorisation au BDE, qui s'est occupé des relations avec le responsable de la boîte de nuit et nous a mis en contact avec Horizons, l'association sociale et humanitaire de Bordeaux Ecole de Management qui devait mener l'opération avec nous. Nous sommes restés sur place de 23h à 6h.

Beaucoup d'investissement, peu d'argent... Pourquoi ?

- devoir passer par un intermédiaire (en l'occurrence, le BDE) pour obtenir les autorisations de la boîte et connaître les conditions matérielles de travail s'est révélé très peu pratique : traiter directement avec la boîte nous aurait peut-être permis de savoir qu'ils ne souhaitaient pas que l'on commence à tenir notre stand au moment de l'arrivée des gens, et qu'il existait un snack juste à côté qui refuserait de nous laisser vendre des sandwiches...
- être deux associations à organiser est plus handicapant qu'autre chose : nous avons dû partager les bénéfices et faire des compromis quant à la façon d'organiser, alors qu'on aurait très bien pu organiser seuls la soirée.

Il faut chercher à minimiser l'investissement de départ, car on ne peut pas pratiquer des prix trop élevés, et il vaut mieux repartir plus tôt en ayant tout vendu que d'avoir sur les bras un tas de denrées périssables restantes.

Bilan

Investissement de départ : 164,71 €. Recette : 308,61 €. Bénéfice : 143,90 €, soit 71,95 € par association. En ajoutant le produit de la revente des denrées restantes, nous avons fait un bénéfice total de 103,95 €.

Cette première expérience nous a décidé à tenir par la suite, seuls, des stands de vente de nourriture et boissons de moins grande ampleur, demandant peu d'investissement (en énergie aussi bien qu'en argent), mais « tout bénéf », comme on dit.

### **b. Stands de crêpes et gâteaux dans le hall de Sciences Po Bordeaux**

A la suite de la première expérience relatée ci-dessus, nous avons tenu, à un rythme régulier, des stands de vente de crêpes et gâteaux dans le hall de Sciences Po.

Le principe

- Ça ne coûte rien à l'association : chaque membre prépare chez lui une vingtaine de crêpes ou bien deux gâteaux et les apporte à Sciences Po.
- Ça n'est pas trop fastidieux : il suffit de récupérer une table et de poser quelques simples affiches dans Sciences Po, puis de se relayer pour tenir le stand aux interours.
- Ça permet de faire acte de présence au sein de l'école, de vendre les autres produits que l'on a, et d'annoncer certaines de nos manifestations futures.



L'exemple Déka-Ewé

- Mardi 12 octobre 2004 – Recettes : 96,62 € : annonce du repas du 19 octobre au Tamango ; vente de produits d'artisanat africain.
- Jeudi 9 novembre 2004 – Recettes : 145,71 € : vente de produits d'artisanat africain.
- Mardi 25 janvier 2005 – Recettes : 96,36 € : annonce du repas du 15 février à la Bamboula.

- Jeudi 7 avril 2005 – Recettes (couplées avec celles de la semaine de la brioche) : 310,98 € : participation à la fête de associations de l'IEP ; vente de T-shirts et de places de concert.

## **b. Semaine du Pitch et semaine de la brioche**



Dans le même esprit que celui des stands traditionnels de vente de crêpes et gâteaux, nous avons organisé « la semaine du Pitch » et « la semaine de la brioche », grâce à notre partenaire Brioches Pasquier qui nous a gracieusement offert environ 80 grandes brioches et 300 Pitches. Certes, avoir Caroline Pasquier dans son équipe ça aide, mais Brioches Pasquier est très souvent partenaire de ce genre d'actions.

L'exemple Déka-Ewé

- du 6 au 9 décembre 2004, semaine du Pitch – Recettes : 367,95 €
- du 4 au 7 avril 2005, semaine de la Brioche – Recettes (couplées avec celles d'une vente de crêpes et gâteaux) : 310,98 €

## **2. Vente de produits de l'artisanat africain**

A deux reprises, nous avons reçu du Togo des colis contenant des produits d'artisanat qu'on nous demandait de vendre. Le premier chargement contenait des petites sculptures (éléphants, lions, pirogues, ...), des porte-clefs, un awalé. Le second était constitué d'une trentaine de batiks. En vendant les batiks à 15 € et les porte-clefs et petites sculptures à 3 € pièce en moyenne, nous avons jusqu'à présent récolté 339 €. Cependant, une partie de ces fonds sera rétrocédée aux artisans ayant fabriqué les objets.

Voici deux exemples de batiks que nous vendons :



## **3. Vente de calendriers**

C'est assurément notre plus grande réussite en terme de récolte de fonds. L'opération a pris du temps et demandé de l'investissement, mais cela a valu le coup : près de 4 500 € de bénéfice !

Les clefs de la réussite

- **S'y prendre tôt** : nous avons disposé du calendrier dès le 10 novembre 2004, ce qui nous a permis d'utiliser au maximum toutes les occasions de voir nos familles et amis respectifs pour vendre le calendrier avant la fin de l'année.
- **Etre ambitieux** : nous avons fait imprimer le calendrier à hauteur de 1 094 exemplaires, ce qui nous semblait énorme au départ, et constituait un investissement conséquent (1687,56 €).
- **Concevoir et imprimer un calendrier joli et de qualité** : ça aide à vendre plus facilement un produit par ailleurs ultra proposé (ptt, pompiers, autres associations, ...)
- **Mettre à contribution ses proches** : non seulement il faut vendre des calendriers à tout votre entourage (famille très élargie, amis, amis d'amis, profs, ...), mais il faut les faire vendre par vos proches (votre petite sœur, votre maman, ...)

Voici à quoi ressemble le calendrier Déka-Ewé 2005 :



#### **4. Opération paquets cadeaux avec la Fnac Eveil & Jeux**

Là encore, ce fut une opération d'envergure, tant en terme d'investissement qu'en terme de fonds récoltés (2 860,36 € tout de même). Notre présence quotidienne dans le magasin nous a par ailleurs permis de nous faire connaître sur Bordeaux et d'entrer en contact avec des personnes qui nous ont aidé par la suite.

##### **Les difficultés**

- Trouver un magasin partenaire : il faut réussir à trouver un magasin pas trop petit, où votre projet est susceptible d'interpeller la sensibilité des gens.
- Préparer un stand accrocheur pour faire que les gens comprennent qu'on récolte des fonds pour une bonne cause.
- Etre présent tous les jours ou presque : souvent, le gérant du magasin demande à l'association qu'il a choisie pour assurer l'emballage des cadeaux à la période des fêtes d'être là tous les jours si possible. Ceci dit, plus on est présent, plus on rapporte d'argent. Mais cela demande une bonne organisation et un important investissement de chacun. Heureusement que nous étions 10 et que des amis nous ont dépanné de temps à autre.
- Compter les pièces : ça, c'est surtout fastidieux pour le trésorier !



##### **La Fnac Eveil & Jeux : points négatifs**

- visiblement, ça rapporte moins que les grandes surfaces pour un nombre d'heures équivalent... A vérifier.
- nous avons peu de place pour travailler.
- malgré nos efforts pour améliorer notre visibilité, les gens ne percutaient pas tous que nous ne faisons pas leurs paquets pour leurs beaux yeux...

##### **La Fnac Eveil & Jeux : points positifs**

- un magasin rien que pour nous, dans lequel on pouvait être présent de l'ouverture à la fermeture ;
- une activité en rapport avec notre projet : la clientèle étant principalement constituée de jeunes parents ou jeunes grands-parents, elle était facilement sensibilisée par notre projet de construction d'école ;
- une ambiance hyper sympa, hyper conviviale, très bonne entente avec les vendeurs ;
- un univers de jeux, d'enfance, très agréable !

## 5. Organisation de repas africains

Nous avons organisé deux soirées africaines, qui ont réuni chaque fois une quarantaine de personnes. Ces soirées ont été pour nous une autre occasion de communiquer sur notre projet, en même temps que de récolter des fonds.

### **Mardi 19 octobre 2004 au Tamango**



- Formule négociée avec le restaurant : 8 € par personne pour apéritif + viande en sauce à l'africaine + riz à volonté.
- Prix du repas : 11 €
- Nombre d'inscrits : 40
- Bénéfices : 127,20 €
- Bilan : beaucoup de gens se sont montrés intéressés, ça a été l'occasion de rencontrer d'autres étudiants investis dans des associations de solidarité internationale (Enfants de Possotomé,

Ensemble pour le Togo). La soirée fut sympathique, mais on regrette que les gens n'aient pas tous été rassasiés.

### **Mardi 15 février 2005 à La Bamboula**

- Formule négociée avec le restaurant : 9 € par personne pour apéritif + viande en sauce à l'africaine + dessert + soirée dansante.
- Prix du repas : 12 €
- Nombre d'inscrits : 41
- Bénéfices : 116 €
- Bilan : il aurait pu y avoir plus de monde si la date avait été meilleure (nous sommes tombés en même temps que d'autres manifestations). Un meilleur rapport qualité prix qu'au Tamango, les gens en mieux mangé. Dommage que la soirée dansante annoncée ait été plus ou moins avortée à cause de problèmes hi-fi.



## 6. Vente de T-shirts

Le cabinet d'audit Deloitte nous a offert 200 T-shirts, illustrés par l'artiste africain Mesnager, pour nous soutenir dans notre projet. C'est leur mode de soutien aux associations de solidarité internationale : il faut remplir et leur envoyer un dossier, et, si le projet est retenu, le cabinet fournit gratuitement de jolis T-shirts qu'ils conseillent de vendre 10 € pièce.

Nous avons décidé de les vendre 8 € pièce, et nous avons récolté jusqu'à présent 1 050 €.

Voici nos modèles, masculin et féminin, de T-shirts :



## 7. Organisation de concerts caritatifs

Sylvie Stéphanidès et Carine Honorat, deux musiciennes professionnelles avec qui nous sommes entrés en contact par l'intermédiaire d'un des membres de notre association, nous ont donné l'opportunité d'organiser un concert caritatif de musique classique, samedi 16 avril 2005.

### **a. La préparation du concert**

- **Les musiciennes** : Sylvie Stéphanidès et Carine Honorat ont accepté de se produire bénévolement.
- **Le piano** : nous avons pu louer un piano à un tarif préférentiel (270 €) grâce à l'entreprise REVERSE.
- **La salle** : la mairie de Bordeaux nous a prêté gracieusement la Halle des Chartrons pour l'occasion.
- **Les affiches et les tracts** : la Bnp Paribas nous a imprimé gratuitement 600 affiches et 2000 tracts.
- **L'annonce du concert** : le concert a été annoncé dans Métro, Sud Ouest, à TV7 et sur Wit FM.
- **Les fleurs pour les musiciennes** nous ont été offertes par La Jardin des Fleurs.
- **Le cocktail à la fin du concert** nous a coûté 17,78 €, et nous avons utilisé les restes de brioche de la semaine de la brioche.

Ainsi, l'investissement financier total s'est élevé à 287,78 €. Nous avons vendu les places à 10 € (7€ pour les étudiants).

### **b. Bilan**

Une soixantaine de personnes sont venues assister au concert, pour un bénéfice net de 267,22 €.

Bien que l'événement en lui-même se soit très bien déroulé et que tout le monde ait visiblement passé une agréable soirée, nous avons été très déçus du résultat au regard de l'investissement que nous a demandé l'organisation du concert.

Il semble que le problème ne se situe pas au niveau de la communication que nous avons faite, mais plutôt au niveau du type d'événement que nous avons choisi d'organiser : la musique classique est peu fédératrice, les gens se déplacent difficilement s'ils ne connaissent ni les musiciens / l'orchestre, ni les morceaux joués (ce qui était notre cas).

Un deuxième concert a néanmoins été programmé au Mans, ville d'origine des musiciennes. L'organisation a été prise en charge par la mère d'un de nos membres. Cela nous a permis de gagner 548 €.

Pour rester dans le concept de concert / spectacle caritatif, on aurait pu également organiser un concert de percussions africaines accompagné d'un spectacle de danse, cela aurait sans doute été plus fédérateur.



*Les membres de Déka-Ewé France autour des deux musiciennes*

## **B. BOURSES & SUBVENTIONS**

Plusieurs programmes mis en place par des institutions publiques ont pour vocation de soutenir les initiatives de jeunes, de manière générale ou plus spécifiquement dans le domaine de la solidarité internationale. Il faut absolument participer à tous ces programmes, car, contrairement aux concours où il y a peu de chances de gagner quelque chose (puisque il y a beaucoup de participants et seulement 1 à 3 gagnants), contrairement au mécénat qui est très difficile à susciter, ces bourses et subventions sont dotées d'une enveloppe budgétaire définie à l'avance, et grâce à laquelle la plupart des projets valables peuvent être récompensés.

### **1. Jeunesse et Solidarité Internationale (Ministère des Affaires Etrangères)**

C'est LA grosse bourse des projets de solidarité internationale portés par des jeunes. Les dotations peuvent aller jusqu'à 7 000 €. En contrepartie, le dossier est très lourd à monter, et demande beaucoup de temps et de réflexion.

Nous avons eu connaissance de ce programme du Ministère des Affaires Etrangères et des conditions drastiques de sélection dès l'été 2004. Cela nous a fourni un premier cadre de réflexion au sein duquel nous avons monté notre projet. En effet, le programme JSI insiste sur le caractère primordial du partenaire local, amène à réfléchir sur l'esprit dans lequel on monte le projet, incite à travailler en coopération avec d'autres associations et souligne l'importance de la pérennité de l'initiative : autant de choses qui nous ont été très utiles dans la construction de notre projet.



#### **a. L'esprit du programme**

A l'origine, le programme JSI a été conçu pour permettre à des jeunes de quartiers défavorisés d'expérimenter la solidarité internationale au travers d'un projet se concrétisant par un voyage. D'où plusieurs fondamentaux :

- Les jeunes doivent effectivement avoir l'air « jeune », et monter qu'ils ont soif de découvrir leurs petits camarades d'un autre pays (c'est une caricature, mais c'est un peu ça).
- Les jeunes doivent être encadrés par un responsable plus âgé (merci Grégounet !)
- Le budget doit prendre en compte toutes les composantes du projet, des visas des jeunes à l'apport fait à la population locale en passant par les vaccins, la nourriture...
- Il n'est pas pensable de ne pas se rendre sur place.
- Par ailleurs, étant donné que les coordinateurs du programme JSI sont très au fait des questions de solidarité internationale, il faut que le projet satisfasse les fondamentaux de la solidarité internationale, à savoir :
- Le projet doit prendre réellement en compte la volonté de la population et des autorités locales.
- Le projet doit être porté par un partenaire fiable au Sud, qui puisse assurer la pérennité des constructions / des réalisations.
- Tout envoi de matériel français au Sud (équipements, matériel scolaire, via un container par exemple) est proscrit, car considéré comme une forme de néo-colonialisme et ne faisant pas fonctionner l'économie locale.

#### **b. Le plan du dossier**

Il s'agit de répondre à des questions très précises et souvent répétitives. A titre indicatif, voici le plan dans lequel sont insérées les diverses questions :

1. Titre du projet
2. Objet du projet
3. Où se déroule le projet
4. Présentation du porteur de projet et de son parrain en France (14 questions)
5. Présentation du partenaire local dans le pays d'accueil (4 questions)
6. La réalisation du projet (11 questions)
7. Les jeunes et l'encadrement (7 questions)
8. Les suites du projet (6 questions)
9. Budget prévisionnel

Pour le programme JSI, Déka-Ewé s'est fait parrainer par Cool'eurs du Monde et Léo Lagrange Solidarité Internationale. Elle a soutenu son projet devant un jury le 9 mai 2005 à Bordeaux, et obtenu une bourse de 6 000 €. Malheureusement, du fait de la situation politique instable au Togo et de l'importance que revêt ce genre de paramètre pour le programme JSI, cette bourse a été suspendue.

## **2. Envie d'Agir / Défi Jeunes (Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports)**

Ces deux bourses de la DDJS se placent chacune à un niveau déterminé :

Le concours Envie d'Agir concerne les porteurs de projets âgés de 11 à 28 ans, et offre des bourses allant jusqu'à 800 – 1 000 € maximum. Il faut remplir un dossier de candidature puis soutenir le projet devant un jury. Il y a plusieurs sessions au cours de l'année.

Défi Jeunes est un programme plus lourd avec des dotations plus importantes (8 600 € maximum)

L'esprit de ces bourses est différent de celui du programme JSI. Contrairement à ce dernier, dont la vocation est d'aider les jeunes à partir réaliser un chantier jeunesse, la DDJS voit d'un mauvais œil les budgets qui tiennent compte des billets d'avion des participants au chantier... Ils ne souhaitent en aucun cas « financer des vacances » ! Il faut donc bien montrer que ce sont les participants qui paient leurs billets d'avion eux-mêmes.

A noter cependant : les critères fondamentaux de la solidarité internationale soutenus par le programme JSI sont applicables ici aussi, même si les personnes qui s'occupent des programmes de la DDJS sont un peu moins regardantes.

Cette année, Déka-Ewé a participé au concours Envie d'Agir et a obtenu une bourse de 800 € (soutenance le mercredi 16 février 2005).

## **3. Subvention Culture – Actions (CROUS)**

Le CROUS récompense également les associations étudiantes / les étudiants qui ont un projet valable. Cette bourse ressemble au concours Envie d'Agir : même esprit, dotations équivalentes (500 à 1 000 € maximum).

Déka-Ewé a obtenu une bourse de 500 € (soutenance le jeudi 17 février 2005).

## **4. Subvention Initiatives Jeunes (Conseil Régional d'Aquitaine)**

Il n'a pas été aisé d'avoir connaissance de l'existence de cette subvention... En effet, à chaque fois que nous avons téléphoné au Conseil Régional pour demander s'il existait des formes d'aide aux associations de solidarité internationale, nous étions envoyés au service de la Coopération Décentralisée, qui effectivement met en place ce genre de projet, mais à beaucoup plus grande échelle, donc nous ne correspondions pas aux critères. Il fallait en fait demander le service Jeunesse, qui subventionne les initiatives de jeunes dans divers domaines.

Là encore, l'esprit ressemble à celui du concours Envie d'Agir ou de la subvention Culture – Actions du CROUS, à ceci près que le jury est plus nombreux et plus pointilleux dans ses questions.

Déka-Ewé a obtenu une bourse de 900 € (soutenance le 6 avril 2005).

## **5. Subvention Sciences Po Bordeaux**

Après avoir étudié notre dossier et suite à un entretien de présentation du projet, la Commission Vie Associative de l'IEP attribuant les subventions aux associations présentes dans l'établissement, nous a accordé un financement de 300 euros.

## C. MECENAT & CONCOURS

Etre soutenu par des organismes privés est plus difficile que de participer à des programmes publics de subvention, d'une part parce que les projets sélectionnés sont souvent moins nombreux, d'autre part parce qu'il est parfois difficile d'avoir connaissance des organismes / entreprises qui sont susceptibles de subventionner des projets de jeunes. Bref, il n'est pas toujours évident d'avoir les bons « tuyaux » ! En voici cependant quelques-uns :

### **1. Rotary Club**

Bon, on en parle parce qu'on s'y est cassé les dents, mais autant le dire tout de suite : laissez tomber ! Si vous n'avez pas un piston en béton, c'est quasiment impossible d'obtenir quelque chose du Rotary Club.

#### **a. L'exemple de Déka-Ewé**

L'idée de contacter le Rotary Club de Bordeaux nous a été donnée par un de nos contacts, M. Augustin Thieffry, Président du Rotary Club de Fontainebleau. Le Rotary Club de Fontainebleau a, en effet, mis à notre disposition du mobilier et du matériel scolaire pour équiper la future école de Bolou. Ce Rotary Club nous a également offert le transport de cet équipement par container de Fontainebleau au port français de notre choix. A nous ensuite de trouver un moyen de financer l'acheminement du container de ce port à Lomé puis Bolou. Pour cela, M. Thieffry nous a conseillé de contacter le Rotary Club de Bordeaux.

Notre première démarche, en novembre 2004, a été d'envoyer des mails et d'écrire des lettres aux différents Rotary Club de la ville : fatale erreur ! Un Rotarien ne répond jamais aux lettres, ou alors 4 mois après pour dire que votre projet a été examiné en comité (eh, comment ? On n'avait pas envoyé de dossier, on avait juste écrit une lettre pour prendre contact !!), et qu'il a été refusé (forcément, ils ne savaient rien sur notre projet !).

Comme nous attendions toujours une réponse de trois des quatre Rotary Clubs contactés, nous avons décidé de prendre les devants, et, en février, nous avons déposé 3 dossiers au secrétariat général des Rotary Clubs de Bordeaux. A force de discussions avec la secrétaire, nous avons compris que nous n'avions aucune chance de recevoir le moindre centime (eh oui, avec le tsunami, y'a plus de sous) si nous n'avions pas de recommandation expresse d'un Rotarien. Nous avons donc demandé une lettre de recommandation à M. Thieffry, que nous avons jointe à nos dossiers.

Nous sommes ensuite retournés, inlassablement, toutes les deux semaines, prendre des nouvelles au secrétariat. Finalement, à la mi-avril, la secrétaire nous a annoncé qu'aucun des Rotary n'avait accepté de nous financer (vous comprenez, avec le centenaire du Rotary, les rotariens sont très occupés). A ce jour, nous n'avons cependant toujours pas reçu de réponse officielle des différents Rotary Club.

#### **b. Quelques conseils...**

- Trouvez un piston en béton.
- Armez-vous de patience.
- Poursuivez-les de vos ardeurs, campez devant le bureau du secrétariat... ou essayez de choper le numéro de téléphone d'un Président de Rotary (parce que, au final, la secrétaire, elle ne décide de rien !)
- Evitez de tomber entre le tsunami et le centenaire du Rotary !

Mais peut-être aussi :

- **Demandez peu** : c'est vrai que nous leur demandions qu'ils nous financent l'acheminement du container, ce qui représente 3 000 à 4 000 €, c'est vrai que ça fait beaucoup.
- **Adressez-vous à un Rotary Club moins sollicité** : les Rotary Clubs de Bordeaux semblent être particulièrement sollicités, car ils se situent au sein d'une grande agglomération d'où émergent tout un tas de projets... Tentez votre chance avec un Rotary de campagne !

## **2. Lions Club**

Le Lions Club est un club service au même titre que le Rotary, mais moins connu. Par conséquent, il y a plus de chances qu'un projet soit subventionné, puisque moins de gens ont l'idée de leur demander des sous. Par contre, il ne faut pas leur demander beaucoup : 300, 400 € maximum.

Les relations que Déka-Ewé a eues avec le Lions Club de Bordeaux ont été plus sympathiques et beaucoup moins impersonnelles qu'avec le Rotary Club. Déka-Ewé a obtenu une aide financière de 300 €.

## **3. Bnp Paribas**

Bnp Paribas étant notre banque, nous l'avons sollicitée à plusieurs reprises pour nous accompagner dans notre projet. Nous sommes passés par deux intermédiaires différents :

- Le directeur de l'agence où est domicilié notre compte : il a fait passer notre dossier à la commission qui décide de l'attribution des subventions aux associations. Nous avons obtenu 100 €.
- Le responsable du marché des jeunes pour les agences de la CUB : il nous a fait imprimer gratuitement les affiches et les tracts pour le concert du 16 avril.

Bilan

Mieux vaut sans doute passer directement par le responsable du marché des jeunes, qui est plus au fait du fonctionnement et des besoins des associations étudiantes. Mais dans tous les cas, il faut garder à l'esprit que la Bnp est une banque essentiellement commerciale qui donne difficilement si elle n'a pas de contrepartie...

## **4. Coup de Pouce Projets Jeunes – Crédit Mutuel**

Le Crédit Mutuel du Sud Ouest organise chaque année un concours, appelé « Coup de Pouce Projets Jeunes », qui récompense les initiatives des jeunes âgés de 18 à 25 ans. Le meilleur projet de chaque agence gagne 300 €, puis les projets retenus concourent pour 3 prix allant de 1000 à 2500 €.

Un bon plan à ne pas laisser filer

- Une première sélection est faite au niveau des agences : autant dire qu'il y a pas mal de chances d'être retenu, surtout que le Crédit Mutuel ne fait pas réellement de publicité pour son concours.
- Il y a juste un petit dossier de 3 pages à remplir à la main : il ne faut rien joindre à ce dossier, c'est donc très rapide.
- En plus, le Crédit Mutuel, du fait de son caractère mutualiste justement, peut proposer des services aux associations plus intéressants que ceux de la Bnp (par exemple, des cartes de retrait gratuites, un meilleur taux de rémunération des comptes épargne...)

Déka-Ewé a été sélectionnée en tant que meilleur projet pour l'agence de Bordeaux Intendance.



## 5. Prix de l'Initiative – Crédit Agricole d'Aquitaine

Le Crédit Agricole d'Aquitaine a, lui aussi, son concours pour encourager les initiatives de jeunes. Il se déroule en deux étapes lui aussi : une première sélection au niveau des établissements dont sont issues les porteurs de projets (1 500 € pour la meilleure initiative de chaque école), puis une seconde sélection parmi les meilleurs projets (3 000 € pour le meilleur projet). Il est toutefois un peu différent de celui du Crédit Mutuel, en ce sens qu'il est plus tourné vers le côté « entrepreneuriat », et que le processus de sélection est plus poussé.

### a. Le processus de sélection

- une pré inscription auprès de l'école en février (attention, s'il n'y a pas assez de projets présentés, le concours peut être annulé pour l'école en question)
- un dossier de présentation du projet (avril)
- une soutenance devant un jury (avril)
- remise des prix lors de « la nuit de l'initiative » (mai)

### b. Les critères de sélection : la fiche d'appréciation

PROJETS	PROJET 1	PROJET 2	PROJET 3	PROJET 4
Critères de notation (sur 5)				
<u>QUALITE DU PROJET</u>				
- Initiative				
- Originalité				
- Clarté des objectifs				
- Esprit d'entreprise				
- Intérêt général, économique ou social				
- Réalisme				
- Étude budgétaire				
- Étude économique				
- Calendrier de réalisation				
- Modalités de suivi				
<u>QUALITE DE LA SOUTENANCE</u>				
- Clarté de l'exposé				
- Argumentation				
- Qualité des supports utilisés				
- Motivation				
<u>QUALITE DU DOSSIER ECRIT</u>				
- Forme				
- Fond				
TOTAL SUR 80				

### c. L'exemple de Déka-Ewé

Déka-Ewé a remporté le prix pour Sciences Po Bordeaux, mais pas le prix du meilleur projet inter établissements. A notre sens, nous avons commis une erreur d'appréciation. Nous pensions en effet que l'orientation plutôt entrepreneuriale de ce concours rendrait difficile notre réussite, en tant que projet humanitaire. Nous avons donc axé notre soutenance sur le prix Sciences Po, que nous pensions pouvoir remporter, alors que nous étions persuadés que nous ne pourrions pas aller plus loin. Nous avons donc bien insisté sur le fait qu'il ne nous restait plus que 1 500 € à trouver pour mener à bien notre projet, rendant ainsi caduque toute envie que le jury du concours aurait eu de nous attribuer, en plus du prix pour Sciences Po, le grand prix de 3 000 €. Or, c'est une autre association oeuvrant dans le domaine social qui a remporté ce prix... Loin de nous l'idée que notre projet était meilleur que celui qui a remporté le grand prix, mais nous avons quand même eu l'impression que nous nous étions descendus tout seuls.

## **6. Trophées de l'Étudiant (avec la Caisse d'Épargne)**

Toujours le même principe de double sélection, un peu plus ardue cette fois, car c'est un concours national pour lequel il y a un gros effort de communication – donc beaucoup de participants. Une première sélection est donc effectuée au niveau régional, puis les lauréats de chaque région concourent pour les prix nationaux. Au niveau régional, 3 prix à gagner : 1 500 €, 1 000 € et 500 €, plus un prix coup de cœur de 300 €. Mais même si on ne gagne aucun de ces prix, cela peut valoir le coup quand même : si on fait partie des projets intéressants, on peut disposer gratuitement d'un stand lors du Salon de l'Étudiant de Bordeaux, début janvier.

L'exemple de Déka-Ewé

Nous n'avons gagné aucun des prix régionaux, mais, d'après un des membres du jury, nous étions en bonne position. Ce qui semble nous avoir desservi, c'est, paradoxalement, que nous avions déjà d'autres partenaires... Effectivement on avait un peu forcé la dose sur les partenaires, pensant que ça donnerait du crédit à notre dossier, et oubliant de montrer que vraiment, on avait besoin de nouveaux partenaires. Et puis, comme dans tous les concours de ce type, il y a aussi une question de marketing : le premier prix ayant été décerné à une association de solidarité internationale, il fallait que les deux autres soient attribués à des projets totalement différents.

Par contre, nous avons pu disposer d'un stand très bien placé au Salon de l'Étudiant, le samedi 8 janvier. Cela nous a permis de vendre des calendriers et de rencontrer la maire de Bordeaux, Hughes Martin, grâce à qui nous nous sommes fait prêter gratuitement la Halle des Chartrons pour notre concert du 16 avril.



## **7. Concours Initiatives Grandes Ecoles pour le Développement durable – Fondation BMW**

Ce concours est lui aussi difficile à remporter, puisque organisé au niveau national. Il se compose de 4 sections dotées de 7 500€ (1<sup>er</sup> prix de 5 000 € et 2<sup>ème</sup> prix de 2 500 €) :

Création de produits, services et d'entreprises

Valorisation du patrimoine naturel

Culture et communication

Solidarité et coopération

Le concours est adressé aux étudiants de moins de 27 ans inscrits dans les écoles partenaires, et ses critères de sélections sont : la faisabilité, l'intérêt et le respect de l'éthique du développement durable. Un dossier écrit est à remplir et à remettre au Bureau Des Elèves de l'école concernée début mai.

## **8. 4<sup>ème</sup> Grand Prix des Assocés – Kraft Foods**

Encore un autre concours quasi-impossible à remporter... mais bon, qui ne tente rien n'a rien ! On peut concourir dans 4 catégories, pour lesquelles le meilleur projet reçoit 5 000 € : assoce citoyenne ; assoce sportive ; assoce humanitaire ; assoce culturelle.

Il y a aussi une dotation de 5 000 € pour le prix « coup de cœur », et 1 000 € en plus pour l'association lauréate qui aura obtenu en plus la « mention des étudiants » (en fait, l'association qui aura réussi à réunir le plus de flyers de soutien auprès des étudiants de son école).

Le concours est adressé uniquement aux associations des 20 écoles partenaires (pour l'essentiel, des écoles de commerce).

Les critères de sélection sont : le sens de l'essentiel ; l'innovation et l'originalité ; l'engagement ; l'efficacité dans l'action ; l'esprit d'équipe ; la capacité à mobiliser.

Déka-Ewé a participé dans la catégorie assoce humanitaire, mais n'a pas été retenue.

## 9. Trophées du Routard

Dernier concours quasi-impossible à remporter (plus de 500 candidats, 6 projets retenus). Il vise à soutenir des projets d'aide au développement local, en France ou à l'étranger, réalisés par une équipe de deux personnes, par la fourniture de billets d'avion et l'octroi d'une bourse de 3 000 € maximum.

Si le concours est adressé principalement à des binômes, il n'est pas exclu que celui-ci travaille au sein d'un groupe plus important.

Deux membres de Déka-Ewé ont participé, mais n'ont pas été retenus.

## D. DONS

Les dons constituent une autre source, non négligeable, de rentrée d'argent pour l'association. Nous avons récolté 6 414,63 € de dons.

### 1. Les raisons de notre capacité à susciter les dons

- **La déductibilité des dons** : dès la création de l'association, nous avons fait une démarche auprès de l'administration fiscale pour savoir si nous étions habilités à émettre des reçus fiscaux de don (documents permettant aux donateurs de voir leur impôt déduit d'un montant équivalent à 60% de sommes versées à une association d'intérêt général). Cela a donné de la crédibilité à notre association, les gens étaient sûrs qu'en donnant par exemple 100 €, ils auraient 60 € remboursés.
- **La communication** : notre site Internet, très complet et régulièrement mis à jour, prouve notre sérieux et notre motivation. De même, notre plaquette, qui a été professionnalisée par un cabinet de communication et que nous avons déposée un peu partout, a contribué à nous faire connaître. Notre présence lors de diverses manifestations (salon de l'Étudiant, Assises Régionales de la Coopération Décentralisée, ...) a probablement été utile aussi.
- **La capacité à impliquer notre entourage** : comme on peut s'en douter, la majeure partie des dons que nous avons reçus proviennent des amis et de la famille de nos membres. Cela reste une réussite, car cela prouve qu'en voyant comment nous travaillions pour ce projet, nos proches y ont cru autant que nous.

### 2. Le détail des dons reçus par Déka-Ewé

Delphine Drouaud	1 000,00 €
Suzanne Vacher	1 500,00 €
Mme Plat	40,00 €
Thibaut Chéron	200,00 €
Janagan Subramaniam	124,22 €
Clients Nicolas Rambouillet	15,41 €
SCP Vaucher Waleckx & Nabonnand	20,00 €
M. Marcel Siche	100,00 €
M. Louis Louâpre	1 000,00 €
M. Augustin Thieffry	200,00 €
M. Romain Raffin	100,00 €
M. ou Mme Thierry Reboul-Salze	30,00 €
M. ou Mme Frédéric Tessier	75,00 €
M. Cousson François	150,00 €
Andrée & Daniel Chéron	1 000,00 €
Françoise & Jean Waleckx	60,00 €
Lucile Chokomert	20,00 €
M. ou Mme Frédéric Tessier	400,00 €
M. Marcel Siche	100,00 €
M. ou Mme Florent Viguié	30,00 €
M. Masséné Séné	50,00 €
Mme Denise Plat	30,00 €
Mme Gloria Kafui Fumey	150,00 €
Ensemble pour le Togo	3 000,00 €
M ou Mme Marc Talansi	10,00 €
M. ou Mme Dominique Le roux	200,00 €

## **IV. REFLEXIONS SUR LA SOLIDARITE INTERNATIONALE**

Une action humanitaire s'inscrit nécessairement dans une perspective plus large de solidarité internationale, il est donc important de réfléchir à ces thèmes, au positionnement de notre action, aux valeurs que l'on souhaite communiquer. Nous allons donc ici vous présenter quelques pistes de réflexion, accompagnées d'exemples concrets de notre action en ce sens.

### **A. PETIT LEXIQUE PRELIMINAIRE**

Le domaine de la solidarité internationale, comme tous les domaines, a son propre lexique, et il est judicieux d'employer les bons termes au bon moment (en particulier dans la présentation de dossiers de bourses ou de subventions).

#### **Education au développement**

L'éducation au développement est un processus d'apprentissage actif qui repose sur des valeurs de solidarité, d'égalité, d'inclusion et de coopération. Elle permet de dépasser le stade initial de la prise de conscience des priorités internationales en matière de développement et de développement humain puisqu'elle ouvre la voie à la compréhension des causes et impacts des enjeux internationaux et appelle à l'engagement personnel et à l'action concertée.

L'éducation au développement encourage la pleine participation de tous les citoyens à l'éradication de la pauvreté mondiale et la lutte contre l'exclusion. Elle promeut des politiques nationales et internationales plus justes et durables que ce soit aux niveaux économique, social environnemental ou en matière de droits de l'homme.

Définition approuvée par le Forum Education au Développement au cours de la rencontre annuelle de 2004 et approuvée par CONCORD (Confédération européenne des ONG d'urgence et de développement) lors de l'Assemblée Générale de novembre 2004.

### **B. ANCRER SON PROJET DANS LA SOLIDARITE INTERNATIONALE**

Un projet humanitaire doit, à notre sens, répondre à certains critères pour réellement participer au développement d'un village, d'un pays.

#### **1. Répondre à un besoin et à une demande**

Il est tout d'abord primordial que le projet réponde à un besoin local, clairement exprimé par la population.

A Bolou, les salles de classes ne sont constituées que de simples toits en apatam qui sont sans cesse à reconstruire. Avec les deux saisons des pluies ce sont des semaines entières de cours qui ne peuvent être assurées. En janvier par exemple le vent a soulevé un toit en apatam immobilisant pendant un mois entier une salle de classe. Cette construction rudimentaire ne protège aucunement du sable, du vent et de la pluie. Une éducation correcte ne peut se faire dans l'inquiétude quotidienne de la solidité des toits. Grâce à l'infrastructure en dur que nous finançons les conditions de scolarisation des enfants seront amplement améliorées et le travail des instituteurs facilité.

Par ailleurs, même si les données statistiques locales sont difficiles à réunir, le Directeur de l'école nous a expliqué que le village de Bolou se situait en dessous des données nationales en matière d'éducation (taux de scolarisation plus faible, baisse de fréquentation). Cette école en dur est un moyen de lutter contre les disparités géographiques, et de rendre le développement global du pays plus effectif.

Nous avons d'ailleurs contacté le Ministère de l'Education Nationale togolais que afin d'avoir son aval et il nous a répondu par écrit que le projet répondait bien à un besoin de la population. Ce détail est important car il permet d'être en ordre au niveau légal dans le pays d'accueil et de présenter une certaine crédibilité auprès de nos partenaires et de tous ceux à qui nous nous adressons.

En plus de répondre à un besoin, il est important que la demande émane de la population locale. Il ne s'agit pas de pointer une zone géographique, de rechercher les statistiques et de se dire que ce village aurait besoin d'aide. Le fait que les populations locales soient à l'origine du projet ou en aient fait la demande garantit sa pérennité (nous reviendrons sur ce thème plus tard). Si le projet répond à leurs attentes, elles sauront comment utiliser et gérer ce nouvel outil et s'attacheront à le préserver. Ainsi, notre projet « Une école pour Bolou » est né de la demande des instituteurs du village, en concertation avec le comité des parents d'élèves, le comité de développement et le chef du village. Depuis le début du projet, tous sont impliqués dans sa réalisation, ils attendent avec impatience le début des travaux. Tout ceci nous porte à penser qu'une fois les travaux finis, ils pourront réellement bénéficier de cette infrastructure et s'attacheront à la préserver.



*L'école actuelle de Bolou*

## **2. Organiser un partenariat poussé entre les deux pays**

Il est également primordial d'établir un lien régulier et sérieux entre l'association française et ses partenaires au Sud.

Au-delà des besoins exprimés par les instituteurs, le projet s'est créé à partir de liens d'amitié entre jeunes français et togolais (au cours d'un chantier de solidarité internationale d'agroforesterie se déroulant précisément à Bolou). Des deux côtés de la frontière, le projet a mûri et abouti à la création de deux associations jumelles, Déka-Ewé France et Déka-Ewé Togo, toutes deux conduites par des groupes de jeunes animés par les mêmes valeurs de paix, de partage, de justice sociale, d'égalité. Déka-Ewé France a été créée en première, assure la collecte de fonds et la promotion de la solidarité internationale en France. Déka-Ewé Togo assure un lien direct avec le village, s'occupe des relations avec l'entreprise de maçonnerie, de l'organisation du chantier et de toutes les formalités sur place.

Les relations entre les deux associations sont régulièrement assurées par mail et par téléphone. Nous sommes ainsi parfaitement au courant de ce qui se passe sur place et eux savent où l'on en est (également grâce à notre site Internet). Nous projetons d'améliorer encore cette communication dans le futur (nous transmettre mutuellement nos comptes-rendus de réunion, s'écrire des lettres...).



*Déka-Ewé France*



*Déka-Ewé Togo*

### **3. Assurer la pérennité du projet**

Réaliser un projet est une bonne chose, mais encore faut-il s'assurer qu'il ne sera pas laissé à l'abandon peu après, que les infrastructures seront utilisées à bon escient, entretenues et si besoin, que le projet ne s'arrête pas là.

Nous avons vu précédemment combien il est important d'impliquer la population locale afin de limiter les risques d'échec. Il est évident qu'un village qui a participé à l'élaboration, à l'avancée d'un projet souhaitera réellement qu'il se réalise et ne laissera pas à l'abandon les infrastructures mises en place.

D'un point de vue technique, la participation des villageois, de Déka-Ewé Togo et l'appel à une entreprise de maçonnerie togolaise nous garanti que le respect des procédés de construction habituels soient respectés, évitant ainsi les problèmes d'une construction inadaptée aux procédés locaux et, par là même, difficile voire impossible à entretenir ou à agrandir. Les choix de construction ont été aussi faits dans le souci de respecter les normes, les règles de sécurité et d'hygiène et de limiter les besoins d'entretien par un choix adapté des revêtements.

A plus long terme, le vieillissement naturel de l'infrastructure devrait être pris en charge par notre partenaire Déka-Ewé Togo ainsi que la mise en place d'une relève de chantier d'année en année par notre structure. Le comité des parents d'élèves pourrait également être la structure prenant en charge directement l'entretien de l'infrastructure puisqu'un fond existe déjà pour financer les deux instituteurs bénévoles. Les modalités sont en cours d'étude avec le village.

Il est primordial de se poser cette question de la pérennité avant même de commencer les travaux.

### **3. Est-il éthique d'envoyer un container ?**

Nous posons la question ici car il s'agit réellement de s'interroger sur le sens de la solidarité internationale, et de savoir si l'envoi d'un container entre dans cette logique. Nous ne cherchons pas ici à vous dire le chemin à suivre, mais nous vous donnons quelques pistes de réflexion. En effet, nous avons reçu un container gratuit, rempli de livres, de tables et de chaises par le Rotary Club de Fontainebleau. La première chose qui nous est venue à l'idée est bien entendu de l'accepter, c'est ce que nous avons fait. Seulement, de nombreuses questions nous sont apparues, tant techniques qu'éthiques.

#### **a. Difficultés de l'acheminement**

Avoir un container plein gratuit est une chose, l'acheminer en est une autre. Nous nous sommes renseignés et l'affrètement de Bordeaux à Lomé d'un container de 40 pieds coûte environ 3000€, ce que nous sommes pas prêts à payer. Nous sommes encore actuellement à la recherche d'un partenaire qui pourrait nous acheminer ce container gratuitement (nous avons plusieurs pistes intéressantes).

Une fois le container arrivé à Lomé, il y a 3 types de procédures à effectuer auprès du port : les frais de débarquement, les frais de dédouanement et les frais de livraison. Ces procédures douanières togolaises doivent être réglées avant même de faire partir le container. Une exonération de taxes auprès du port peut être obtenue grâce à des contacts là-bas, mais il faut également avoir cette autorisation avant le départ du bateau.

#### **b. Risques à l'arrivée**

Les règles en droit maritime et douanier sont strictes. Nous avons appris que si les documents ne sont pas en ordre à l'arrivée, le container reste bloqué au port et il nous sera facturé des droits de "demurrage" par jour d'entreposage, ce qui peut vite monter très haut (il coûte alors parfois moins cher de tout détruire et de réacheminer la marchandise plutôt que de payer ces droits). De plus, un container en souffrance sur les quais africains fait très souvent l'objet de "visites" nocturnes. Cependant, on nous a assuré de ne pas se décourager car ces désagréments constituent la routine de tous les jours pour les exportations et en prenant toutes les précautions nécessaires, les risques sont moindres.

Il apparaît ainsi que l'acheminement d'un container est quelque chose de compliqué et non sans risques, malgré tout, reculer devant toute difficulté ne mène à rien. Nous avons donc décidé de faire tout ce qui était en notre

pouvoir pour acheminer ce container gratuitement et sans encombres jusqu'au port de Lomé, puis jusqu'à Bolou. Seulement, au-delà des considérations techniques, ce « cadeau » nous a porté à réfléchir sur l'éthique d'une telle action.

### **c. Ethique de l'envoi d'un container.**

Nous avons assisté aux Assises Régionales se tenant à Bordeaux et le bilan de cette réunion a insisté sur le fait que désormais il était acquis pour tous les acteurs de la solidarité internationale qu'envoyer un container ne correspondait pas à de la solidarité internationale. Il semblerait d'ailleurs que la présence d'un container dans le budget d'un projet nous disqualifie de l'attribution de certaines bourses.

En effet, mis à part les problèmes techniques que l'envoi peut poser, il peut déséquilibrer le fonctionnement de l'économie locale. Les livres, les tables, les tableaux en provenance de France ou des pays du Nord en général sont autant de manque à gagner pour les entreprises de fabrication de tels produits dans les pays du Sud où ces containers arrivent. S'il existe une part importante de chômeurs dans ces pays, c'est que la majorité des produits manufacturés proviennent des pays industrialisés, ce qui ne permet pas à l'économie locale de fonctionner. Si tel est le fonctionnement de l'économie mondiale aujourd'hui, le rôle des associations, des ONG n'est-il pas de contrer ce fonctionnement absurde et de ne pas suivre ces logiques ? Si, bien sûr, ces pays sont dépourvus de nombreuses infrastructures, est-ce une raison pour leur apporter les nôtres et ne pas leur permettre de développer les leurs ?

Au delà du problème du container, au-delà des bourses auxquelles nous candidapons et qui n'approuvent pas ce genre d'envoi, il s'agit toujours de s'interroger sur notre action et de savoir si elle n'entre pas en contradiction avec elle-même. Il est certain que le matériel du container donnera aux enfants de Bolou la possibilité de suivre l'école dans de meilleures conditions. Mais si notre projet s'inscrit dans ce village, il ne nous autorise pas à passer outre les problèmes criants de la société togolaise et à rester dans ce que l'on peut appeler une logique d'assistantat. Peut-être qu'en achetant le matériel sur place nous ferions fonctionner l'économie locale (de même que nous le faisons en travaillant intégralement avec une entreprise de maçonnerie togolaise) et nous stimulerions l'esprit d'entreprise.

Après toutes ces réflexions, nous avons pesé le pour et le contre et avons décidé de tout faire pour envoyer ce container gratuitement, et ce pour plusieurs raisons :

Il nous a été gracieusement donné par le Rotary Club de Fontainebleau et nous avons contacté divers partenaires au sujet de ce container. Abandonner cette idée serait synonyme d'un manque de réflexion préalable et nous risquons de ternir notre image auprès de nos partenaires, de perdre leur confiance alors qu'ils pourraient nous être utiles pour d'autres raisons.

De plus, ce container contient 110 tables pour deux élèves, 17 tables pour un élève, 68 chaises, 18 tabourets métalliques, 6 bureaux en bois pour professeur, 1 armoire en bois, 31 cartons de livres scolaires (600 Kg).

Ce matériel permettrait d'équiper en grande partie l'école de Bolou et est certainement de bonne qualité, ce qui n'est pas négligeable.

En ce qui concerne le fonctionnement de l'économie locale, l'argent économisé sur ce matériel (à condition bien sûr d'avoir l'acheminement gratuit) pourra servir à autre chose. Nous pourrions par exemple peindre les murs, nous paierions ainsi l'entreprise de maçonnerie ou une autre entreprise pour ces travaux supplémentaires.

Finalement, l'humanitaire (sans parler des actions d'urgence) est par essence une contradiction ne serait-ce parce qu'il ne devrait pas être. En aidant ces populations on évite le drame qui serait malheureusement peut être nécessaire pour un réveil populaire renversant les gouvernements. Faire de l'éducation ou tout autre action sociale, économique... c'est permettre à l'Etat de dépenser l'argent dans d'autres secteurs bien moins éthiques en toute tranquillité et donc de se maintenir en place... Il y aurait beaucoup à dire au sujet de la contradiction de l'humanitaire... Notre jeune et petite association ne peut changer le monde, il est néanmoins nécessaire de réfléchir à ces thèmes en parallèle avec l'action sur le terrain. A ce sujet, la coordination des actions de solidarité internationale joue un rôle fondamental.

#### **4. Coordonner les actions de solidarité internationale**

Il reste une dernière dimension dans ce thème de la solidarité internationale. En effet, il est bien de faire quelque chose dans son coin mais si rien n'est coordonné, les choses ne pourront pas évoluer. Nous avons pu constater à travers nos rencontres et nos actions que le monde de la solidarité internationale et notamment associatif souffre d'un manque de coordination qui finit par susciter un manque de cohérence sur le terrain.

Cette coordination n'est pas nécessairement compliquée, il faut simplement faire la démarche d'aller vers les autres et ne pas tenter de « protéger son village », ne pas se l'approprier. En effet, si la tentation est grande de dire que le village que nous aidons nous appartient, c'est bien évidemment contre son intérêt, tant en matière d'indépendance (le village ne doit pas se reposer entièrement sur une association), qu'en matière de développement (deux associations coordonnées agiront plus efficacement qu'une seule isolée).

Il est alors important de se renseigner sur les autres associations travaillant sur le même pays et même sur les autres associations car elles peuvent toujours constituer des contacts utiles et nous donner des idées. Nous avons ainsi envisagé d'adhérer au RADSI, réseau aquitain pour le développement et la solidarité internationale. Nous ne l'avons pas fait car cela demandait du temps et une contribution financière. Il est vrai qu'une association jeune d'un an ne peut réussir à tout faire, cependant, il nous semble important que l'année prochaine nous nous donnions les moyens d'adhérer à ce réseau.

Finalement, nous avons tenté cette année de faire quelques actions en partenariat avec d'autres associations étudiantes travaillant sur le Togo. Il est apparu que ce n'est pas évident et pas nécessairement rentable (il faut alors diviser les recettes...), mais de tels contacts peuvent se révéler très utiles. Ensemble pour le Togo, par exemple, nous a en effet fait un don car elle avait trop d'argent pour le projet prévu !

Les relations entre associations ne sont donc pas à négliger, tant par le biais de l'adhésion à un réseau que par des contacts plus proches.

### **C. ORGANISER UN CHANTIER DE SOLIDARITE INTERNATIONALE**

#### **1. Pourquoi un chantier de solidarité internationale ?**

La décision d'organiser un chantier de solidarité internationale est entièrement intégrée au projet, même si l'école peut être construite sans la présence des jeunes français. Cette volonté est certainement liée au fait que 3 des membres de Déka-Ewé ont déjà participé à ce type de chantiers et qu'ils en sont ressortis particulièrement enrichis.

Le projet s'inscrit ainsi dans une perspective de solidarité internationale mais également d'échange culturel. Il s'agit de favoriser un échange réciproque, de vivre et faire vivre la diversité humaine pour mieux la protéger. Cette volonté doit se retranscrire au travers de toutes les actions menées. Pour l'exemple de Déka-Ewé, cette volonté s'est traduite par le partenariat privilégié avec notre « sœur africaine » Déka-Ewé Togo, par l'instauration d'un échange épistolaire entre les enfants de Bolou et les enfants d'une école primaire de Bordeaux, et par le choix de nous rendre sur place.

Il est à noter également que l'organisation d'un chantier de solidarité internationale conditionnait également notre participation au programme JSI (Jeunesse et Solidarité Internationale organisé par le Ministère des Affaires Internationales), c'est pourquoi nous avons particulièrement réfléchi sur ce thème et préparé de notre mieux le chantier. Pour cela, nous étions parrainés par Léo Lagrange Solidarité Internationale et Cool'eur du Monde (relais local).

Selon l'association Léo Lagrange, « le chantier de solidarité internationale permet aux jeunes de s'impliquer au sein de projets de développement local d'utilité collective. Il leur permet de s'épanouir par la découverte et la prise de conscience de la différence des autres. Les mots clefs de cet engagement sont : envie d'agir, prise de responsabilité et autonomie. Le chantier de solidarité internationale est un outil unique pour connaître le monde et se confronter à des problèmes de développement local, économique, social, éducatif et culturel. Les jeunes ont comme valeurs communes le refus de la fatalité, le combat pour la paix, la justice sociale et la volonté d'un monde plus solidaire. »

## **2. Organisation pratique et réalisation concrète du chantier**

### **a. Un chantier de construction d'école**

Avant de parler de voyage et de rencontre interculturelle, il faut rappeler qu'un chantier vise avant tout, de manière générale, à construire quelque chose... Il est donc absolument nécessaire de bien penser cette construction et ses modalités, d'autant plus qu'elle se déroule en dehors de France et qu'il est par conséquent moins facile de l'appréhender. En plus, rares sont les membres d'associations étudiantes de solidarité internationales qui sont experts en maçonnerie. Il faut donc savoir se faire entourer par les bonnes personnes, à la fois en France et dans le pays d'accueil... Car comme le projet bénéficiera à la population locale, il est logique de s'adresser à cette même population pour mener à bien le côté concret et matériel du projet, afin de respecter au mieux les us et contraintes locales. Il importe donc de porter une attention particulière à plusieurs aspects du chantier de construction.

#### **Un projet global**

Le projet de construction peut procéder de plusieurs dimensions. C'est souvent projet global, à long terme, qui comporte plusieurs volets de réalisation qui se concrétiseront étape par étape. L'avantage de ce type de projet global, c'est que, une fois réalisé dans son ensemble, il constituera une réelle avancée pour le territoire concerné. Cela permet également de donner un but ambitieux pour l'association, qui la guide pendant longtemps, tout en ne rendant pas la réalisation du projet utopiste (puisqu'on procède pour cela par étapes).

En ce qui concerne Déla-Ewé, suite aux discussions avec les autorités villageoises et Déka-Ewé Togo pour permettre une scolarité correcte aux 300 enfants du village, il a été décidé de construire 6 salles de classe équipées avec un bureau, une salle de rangement et des latrines.

Depuis le début du mois de juillet, un premier bloc de 3 classes avec bureau est en construction. La finition de ce bâtiment (badigeons et peintures) et la construction des latrines sont prévues pour décembre prochain. Par la suite un nouveau bloc de 3 classes sera ajouté, grâce à l'organisation d'un autre chantier.

A plus long terme, cette action sera, si la population locale y aspire, le début d'une action plus ambitieuse. Pourquoi pas une bibliothèque, par exemple ?

#### **Des objectifs clairement définis**

A chaque étape d'un projet, il est nécessaire de fixer clairement les objectifs, et de penser un calendrier prévisionnel de déroulement des opérations, afin de ne pas perdre de vue le but final.

En ce qui concerne la première partie des travaux, nous avons fixé le calendrier prévisionnel suivant :

- Avril 2005 : ramassage de sable par les villageois pour la fabrication des parpaings ;
- Mai 2005 : coulage des fondations du bloc pédagogique de 3 salles de classes + bureau + magasin ;
- Juillet 2005 : élévation des murs (élévation périphérique et refend parpaings)
- Août 2005 : fabrication de la charpente en bois, pose et scellement de la charpente, couverture tôle, nivelage intérieur et coulage de la dalle de béton, pose portes et fenêtres et scellement.
- Décembre 2005 : enduit chaux blanche bloc pédagogique, équipement des salles de classe (tables, bancs, bureaux) construction du bloc sanitaire et creusement de la fosse.



*L'élévation des murs de l'école de Bolou en juillet 2005*

## L'analyse des contraintes

### Juridiques

Il faut veiller à la mise à disposition du terrain, afin de garantir l'absence de contentieux de propriété ultérieurement.

En ce qui nous concerne, cette question avait déjà été résolue par le village en 2001 lorsque l'école est devenue publique. Nous disposons du certificat de donation à l'Ecole Primaire Publique.

### Techniques

Trois types de contraintes techniques peuvent se présenter :

- **La qualité du terrain assurant la viabilité des infrastructures construites** : en ce qui nous concerne, le Directeur de l'école primaire comme l'association des parents d'élèves et l'Inspecteur de l'Education ont dès l'origine estimé le terrain de qualité. Le Directeur régional de l'Education après délégation ministérielle a également validé le terrain choisi par les villageois.
- **Les plans de construction** : nous les avons tout d'abord fait réalisés à partir des souhaits du village par l'entreprise de maçonnerie togolaise NETTAB. Puis afin de proposer des solutions de réductions des coûts, l'entreprise française Rondonneau a étudié ces plans. Un nouveau devis correspondant aux volontés de chacun a alors été élaboré par l'entreprise NETTAB. Par ailleurs l'entreprise togolaise SATOM nous a également proposé un devis de construction pour lequel les villageois étaient moins enthousiastes.
- **Les connaissances en maçonnerie** : aucun des volontaires n'ayant de connaissance dans ce domaine, nous avons fait appel à une entreprise de maçonnerie togolaise. Nous nous sommes également assurés l'engagement bénévole des maçons non professionnels du village.

### Matérielles

Il y a deux types de contraintes matérielles :

- **Les matières premières** : un devis nous a été fourni par l'entreprise NETTAB. Les villageois se sont chargés de récolter du sable et du gravier.
- **Les outils** : ils ont été fournis par l'entreprise NETTAB.

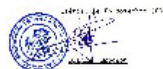
## L'accord avec les autorités locales

Bien évidemment, lorsqu'on projette de construire quelque chose dans quelque pays que ce soit, il faut obtenir l'accord des autorités locales. C'est un principe qui paraît évident, mais qui n'est pas toujours respecté ! Respecter ce principe, cela permet :

- de ne pas se trouver en conflit avec les autorités au moment où débute la construction ;
- d'obtenir l'éventuel engagement des autorités publiques pour aider à la réalisation du projet ou à son suivi ;
- de faire preuve du caractère sérieux et bien pensé du projet !

Pour son projet de construction d'école, Déka-Ewé a obtenu des autorisations à trois niveaux :

- En premier lieu, les autorités du villages ont avalisé le projet (l'chef du village a rédigé une convention d'autorisation et de soutien)
- Ensuite, le Directeur de l'école primaire et le Président de Déka-Ewé Togo ont fait les démarches nécessaires auprès de l'Inspecteur de l'éducation de Tsévié (service décentralisé de l'Etat).
- Parallèlement, Déka-Ewé France a fait la démarche, à partir de l'Ambassade de France, auprès du Ministère de l'Education togolais dont dépend le Directeur de l'Education de la région maritime (service déconcentré).



## **b. Un chantier jeunesse**

Ça y est, le financement est terminé, les modalités du chantier de construction ont été déterminées, il ne reste plus qu'à se rendre sur place... Il s'agit maintenant de bien préparer le voyage et la rencontre qui va avoir lieu, afin que tout se passe pour le mieux. On ne saurait que trop vous conseiller d'organiser un week-end ou quelques après-midi de préparation, si possible avec des personnes qui ont déjà vécu ce genre d'expérience, afin de bien appréhender à la fois les aspects matériels et les aspects culturels du chantier. Voici quelques petits conseils, qui sont loin d'être exhaustifs parce que relativement généraux. Il faut bien sûr se pencher sur les spécificités du pays dans lequel on se rend.

### **L'organisation et le déroulement du chantier**

La première chose à préparer, c'est la gestion de la vie quotidienne en communauté sur le chantier, afin d'éviter et de savoir gérer les éventuels conflits. Quelques questions à se poser :

- Où logera-t-on ?
- Comment se déplacera-t-on ?
- Comment répartira-t-on les tâches ménagères (les courses, la vaisselle, les repas, le puisage de l'eau) ?
- Qui sera le chef de chantier ?
- Comment sera assurée la gestion financière ?
- Quels seront les temps libres, et comment les occupera-t-on ?

### **Les aspects matériels**

#### *Avant le départ*

La santé

- faire les vaccins nécessaires pour le pays dans lequel on se rend ;
- penser à parler de ses problèmes de santé spéciaux à son médecin traitant (asthme, ...)
- vérifier que tout le monde a une assurance maladie est valable pour le chantier.

Préparer son sac

- prendre des vêtements pratiques, qui permettent d'éviter les moustiques (manches longues, pas moulants, imprégnés de produits anti-moustiques) ;
- ne pas oublier les accessoires indispensables (chaussures montantes, lunettes de soleil, chapeau, K-way)
- penser aux tapis de sols, moustiquaires et autres duvets ;
- prendre du savon de Marseille, du papier toilette, du déo sans parfum, des lingettes, de l'Insectecran,...
- emporter du liquide, les papiers importants, faire des photocopies de ces papiers.

#### *Sur place*

La nourriture

- essayer de refuser les glaçons, les fruits « sans écorce » ;
- boire seulement de l'eau purifiée, bouillie, minérale, mais boire beaucoup ;

L'argent et les papiers

- avoir un porte-monnaie avec rien dedans en évidence ;
- mettre un porte-monnaie autour du cou sous les vêtements avec argent et papiers ;
- toujours avoir ses papiers sur soi (surtout ne pas perdre son billet d'avion !)

### **Les aspects culturels**

Un des échecs possibles d'un chantier réside dans la mauvaise gestion de l'interculturel et de la vie en communauté. D'une manière générale, sur place, il ne faut pas hésiter à poser des questions à la personne qu'on ne comprend pas, ne pas garder les choses pour soi, ne pas s'isoler. Mais il faut avant tout bien se préparer avant le départ, en se renseignant sur les fondamentaux de la culture dans laquelle on va vivre pendant un temps.

En ce qui nous concerne, nous avons discuté ensemble de nombreux thèmes de la culture africaine : l'attente, la hiérarchie, les relations sociales (le tutoiement, les règles de politesse, la messe, les présentations, les relations hommes – femmes), les relations commerciales et le rapport à l'argent, la sécurité, la politique, la religion.

